

DOSSIER DE PRESSE

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE FONT BATTRE LE **CŒUR** DES HAUTS-DE-FRANCE

Du 21 février au 1 mars 2026



Région
Hauts-de-France

le cœur
battant
depuis
10 ans

SOMMAIRE

• ILS EN PARLENT	6
◦ Édito de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France	6
◦ 3 questions à Marie-Sophie Lesne, Vice-présidente en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, de l'Enseignement agricole et de la Pêche	7
• LA RÉGION AU SIA : UN ESPACE HAUTS-DE-FRANCE QUI PORTE SES CONVICTIONS	9
◦ Un décor immersif et fédérateur	9
◦ Mardi 24 février / la journée dédiée aux Hauts-de-France	10
▪ Le programme de la journée	
◦ Des animations tout au long du salon	12
▪ Mise l'honneur des atouts et savoir-faire de nos territoires : un espace dédié	
▪ Un espace vitrine des produits emblématiques du terroir	
▪ Des animations originales à découvrir sur l'espace de la Région Hauts-de-France	
◦ Le Département de la Somme, la fédération nationale des Chasseurs et les PNR de nouveau au rendez-vous	16
▪ Le département de la Somme engagé aux côtés de l'agriculture locale	
▪ La Fédération nationale des chasseurs fidèle au rendez-vous	
▪ Les Parcs naturels régionaux et les Espaces naturels régionaux à l'honneur	
• L'AGRICULTURE FAIT BATTRE LE CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE	18
◦ L'Agriculture régionale en chiffres	18
▪ Dix ans de transformations profondes	
▪ Des mutations structurelles marquées, notamment en élevage	
◦ PAFI – Pass'Agri Filières : Un outil clé au service de la résilience agricole	21
◦ Les aides agricoles déployées par la Région	22
• EMPLOIS, FORMATION & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS	26
◦ Valoriser les métiers agricoles : un enjeu clé pour l'avenir	26
◦ Former aux métiers stratégiques de la filière semences : un engagement collectif	27
◦ Hub Agri'Emploi : connecter talents et entreprises	28
• L'ÉLEVAGE : UN COMBAT ASSUMÉ	29
◦ Défendre la filière	29
◦ Mesures de soutien et perspectives	30

• LA TRANSMISSION : UN ENJEU MAJEUR	32
◦ Renouveler les générations agricoles	32
◦ Un accompagnement structuré, de l'idée au projet	32
◦ Soutenir concrètement les nouveaux installés	33
• AGROÉCOLOGIE : TROIS EXEMPLES CONCRETS DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN HAUTS-DE-FRANCE	34
◦ Réduire l'empreinte carbone des exploitations : l'exemple des fermes laitières bas carbone	34
◦ Innover collectivement pour transformer les pratiques agricoles	34
◦ Régénérer les sols et préserver la biodiversité agricole	35
• APPROVISIONNEMENT LOCAL & CIRCUITS COURTS	36
◦ Aprolocal : Une stratégie de souveraineté alimentaire et de soutien direct aux agriculteurs des Hauts-de-France	36
◦ Ici, je mange local : sensibilisation & déploiement	37
• ACTUALITÉS AGRICOLES : LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉFENDRE SES FILIÈRES	39
◦ Soutenir, valoriser, préserver : l'engagement de la Région Hauts-de-France pour ses filières	39
• AGROALIMENTAIRE & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	42
◦ L'agroalimentaire : un pilier stratégique de l'agriculture régionale	42
◦ Un engagement fort de la Région	43
◦ Le Hub Agro Hauts-de-France : un guichet unique au service des entreprises	43
◦ L'Action régionale pour l'export : renforcer la compétitivité à l'international	44
◦ Soutien direct aux entreprises de l'agroalimentaire	45
• PÊCHE & AQUACULTURE : UNE FILIÈRE D'AVENIR	46
◦ La Région Hauts-de-France engagée auprès de la filière pêche et aquaculture	46
◦ Hissez Hauts, la nouvelle marque pour soutenir la pêche	48
◦ Un plan d'actions pour valoriser la filière	50

• ACTUALITÉS : PÊCHE ET PRODUITS DE LA MER : LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE DÉFEND SES MARINS, SES ENTREPRISES ET SES TERRITOIRES	52
◦ Avenir de la filière halieutique : Les Hauts-de-France portent une ambition forte pour la nouvelle Politique Commune de la Pêche	52
◦ Un nouveau cap pour la pêche européenne : sortir du statu quo	52
◦ Crise du maquereau : La Région Hauts-de-France mobilisée pour la souveraineté de la filière halieutique	54
• BIOÉCONOMIE & TRANSITIONS.....	55
◦ Les Hauts-de-France, un territoire de référence pour la bioéconomie	55
◦ PACTBIOECO 2025-2028 : un cap renouvelé pour accélérer la bioéconomie régionale	55
◦ Les Assises régionales de la bioéconomie : mettre en lumière des filières d'avenir	56
◦ Une dynamique collective au service de l'industrialisation et de l'emploi	56
• PARTENAIRES.....	58
◦ Les partenaires de la Région Hauts-de-France au SIA 2026	58



ILS EN PARLENT



ÉDITO DE XAVIER BERTRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Participer au Salon international de l'agriculture sonne, chaque année, comme une évidence. Quoi de plus naturel pour les Hauts-de-France que d'exposer en pleine lumière les talents de nos agriculteurs, de nos éleveurs, de nos producteurs et de nos pêcheurs aux yeux des dizaines de milliers de visiteurs attendus ?

Car en Hauts-de-France, l'agriculture est évidemment bien plus qu'une force stratégique majeure, qui représente 140 000 emplois répartis sur l'ensemble de nos territoires, 27 000 entreprises et exploitations de toutes tailles. Elle est surtout une composante essentielle de notre ADN, de notre identité, de ce cœur battant avec force en Hauts-de-France.

Naturellement, la Région fera toujours le choix de se tenir aux côtés des agriculteurs et de répondre à leurs besoins. Depuis dix ans, nous avons mis en place avec conviction une série de solutions sur mesure pour accompagner la filière et le renouvellement des générations : formations professionnalisantes dès le plus jeune âge, fonds d'urgence pour faire face aux aléas climatiques comme aux difficultés conjoncturelles, aides à l'installation et à la montée en puissance des exploitations. Oui, notre agriculture incarne l'avenir, et la filière pourra toujours compter sur notre soutien sans faille !

Mais soyons clairs : notre présence en 2026 au Salon international de l'agriculture est aussi un message fort. Le secteur agricole, dans toute sa diversité, traverse aujourd'hui des turbulences sans précédent et une situation géopolitique internationale alarmante. En découlent des interrogations sur l'avenir de notre agriculture et des marchés, sur notre souveraineté alimentaire et, par conséquent, sur notre santé. Face à ces enjeux, la Région se doit de réaffirmer haut et fort son engagement en faveur d'une agriculture dans laquelle chacune et chacun puisse vivre dignement de son métier. Cet engagement est constant et ne changera pas.

En vous rendant sur le pavillon Hauts-de-France, je vous encourage donc à exprimer votre attachement à la richesse de notre terroir et à célébrer le savoir-faire de celles et ceux qui, chaque jour, travaillent cette terre qui nous est si chère. Ensemble, préservons-la et continuons de croire fermement à la pérennité et à l'excellence de cette agriculture qui nous rassemble !

Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France



3 QUESTIONS À MARIE-SOPHIE LESNE, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DE LA PÊCHE

Pourquoi l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche, sont-ils plus que jamais des piliers stratégiques pour l'avenir des Hauts-de-France ?

Parce que dans les Hauts-de-France, ces filières racontent une histoire profondément humaine et territoriale. Ce sont des femmes et des hommes qui travaillent la terre des grandes plaines agricoles, qui élèvent dans nos bocages, qui transforment localement nos productions, et qui prennent la mer depuis nos ports pour faire vivre la pêche régionale.

Chez nous, l'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche sont des secteurs qui structurent nos paysages, nos villages, nos ports, nos bassins d'emploi. Ils sont souvent une affaire de familles, de transmission, de savoir-faire qui se passent de génération en génération, et de jeunes qui choisissent encore aujourd'hui de s'installer et de croire en ces métiers.

Dans une région marquée par les transitions économiques, ces filières sont aussi des piliers de stabilité, de fierté et d'avenir. Elles innovent, s'engagent dans la bioéconomie, l'agroécologie, la valorisation locale et les circuits courts. C'est cette alliance entre enracinement territorial et capacité à se projeter que la Région Hauts-de-France défend et accompagne, avec une conviction forte : soutenir ces femmes et ces hommes, c'est investir dans l'avenir de notre territoire.

Comment la Région Hauts-de-France accompagne-t-elle concrètement les acteurs des filières ?

Depuis dix ans, la Région fait le choix d'un accompagnement constant, concret et de proximité, aux côtés de celles et ceux qui produisent, transforment et nourrissent le territoire.

Installer des jeunes, accompagner les transmissions, soutenir l'élevage, développer l'agriculture biologique, renforcer l'approvisionnement local et les circuits courts : ce sont des priorités assumées, portées par des dispositifs régionaux clairs, lisibles et ancrés dans les réalités du terrain.

Nous assumons pleinement un combat politique pour l'élevage, pilier de notre modèle agricole régional. La Région défend cette filière, la soutient et la protège. Dans le même esprit, la transition agroécologique est accompagnée de manière pragmatique, avec des solutions construites avec les professionnels.

Côté agroalimentaire, la Région est un partenaire économique à part entière. Elle accompagne les entreprises dans leurs investissements, leur modernisation, leur développement à l'export et leur adaptation aux mutations du secteur, notamment à travers le Hub agro et des aides directes.



Enfin, la Région Hauts-de-France porte la voix de ses filières là où les décisions se prennent : au niveau national et européen. Défense de la PAC, vigilance sur les accords commerciaux internationaux, mobilisation des crédits européens, soutien à la pêche dans le cadre de la politique commune : dans les moments de crise comme dans les projets d'avenir, la Région est aux côtés des professionnels, sans jamais lâcher.

En quoi la présence de la Région au SIA illustre une vision engagée, collective et tournée vers l'avenir ?

Cette édition du Salon de l'Agriculture a une saveur particulière : elle marque les **10 ans de la Région Hauts-de-France**. Dix ans d'engagement constant aux côtés de ses filières agricoles, agroalimentaires et halieutiques. Être présents au Salon, aux côtés de la Chambre d'agriculture et des partenaires, c'est affirmer une fidélité, une cohérence et une vision de long terme.

Pour cet anniversaire, la Région a imaginé un stand à son image : « **Place Hauts-Marché** », inspirée d'une place de village en fête. Un lieu convivial, ouvert et vivant, où producteurs, chefs, partenaires institutionnels, visiteurs se rencontrent, échangent et partagent. Véritable cœur battant du stand, cette place met en scène la richesse des savoir-faire régionaux et la diversité de nos filières, dans une ambiance chaleureuse.

Notre stand donne à voir et à vivre les Hauts-de-France : espaces de restauration et de dégustation, boutique de produits régionaux, espace mer et pêche, SIQO, animations culinaires, jeux. Chaque journée met à l'honneur une production emblématique du territoire, du Maroilles aux produits de la mer, en passant par la volaille, le miel, les endives ou les pommes de terre.

Cette présence est aussi tournée vers l'avenir. Le lancement des premiers produits de la marque **Hissez Hauts**, la valorisation des métiers, la bioéconomie, la formation, l'innovation, les partenariats avec les lycées et les chefs régionaux traduisent une ambition claire : donner de la visibilité, de la fierté et des perspectives à celles et ceux qui font vivre nos filières.

Être au Salon de l'Agriculture, pour la Région Hauts-de-France, c'est célébrer dix ans d'engagement collectif, défendre ses filières, valoriser ses talents et affirmer une vision positive et confiante de l'avenir de son agriculture et de son alimentation.



LA RÉGION AU SIA : UN ESPACE HAUTS-DE-FRANCE QUI PORTE SES CONVICTIONS

Première région agricole de France et accueillant le premier port de pêche du pays avec Boulogne-Calais, les Hauts-de-France participent cette année encore au Salon International de l'Agriculture, aux côtés de leurs partenaires et des acteurs du territoire.

Dans un contexte de réflexion sur l'avenir du secteur agricole, cet événement incontournable est une opportunité majeure pour réaffirmer l'engagement de la Région, répondre aux préoccupations des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et professionnels de l'agroalimentaire, tout en mettant en avant les grandes orientations de sa politique agricole et aquatique. Il permet également de valoriser les actions concrètes menées par ces professionnels, garants du dynamisme et de l'excellence du terroir régional.



UN DÉCOR IMMERSIF ET FÉDÉRATEUR

À l'occasion de l'édition anniversaire célébrant les **10 ans de la Région Hauts-de-France**, le stand régional se distingue par une scénographie inédite, pensée comme une véritable **“Place Hauts-Marché”**.

Inspiré de l'atmosphère chaleureuse d'une place de village en fête, ce décor immersif incarne les **valeurs de partage, de proximité et de convivialité**. Il met en lumière la **diversité et l'excellence** des filières agricoles, agroalimentaires, halieutiques et gastronomiques des Hauts-de-France, reflet d'un territoire à la fois riche, innovant et profondément ancré dans ses savoir-faire.

Conçue comme le **cœur battant du stand**, cette place centrale favorise les rencontres entre producteurs, chefs, partenaires institutionnels et visiteurs. Elle structure une **lecture claire et accessible de l'offre régionale**, autour d'espaces dédiés à la restauration, aux dégustations, aux animations, pensés pour valoriser les talents et les produits du territoire.



MARDI 24 FÉVRIER : LA JOURNÉE DÉDIÉE AUX HAUTS-DE-FRANCE



Temps fort du stand régional, la **Journée Hauts-de-France** réunira, le mardi 24 février, les professionnels du territoire autour de la découverte de l'espace régional « **Place Hauts-Marché** », scénographié pour valoriser l'identité, les savoir-faire et les filières d'excellence des Hauts-de-France.

Rythmée par plusieurs séquences emblématiques, cette journée mettra à l'honneur les **richesses agricoles et gastronomiques régionales**, tout en illustrant les **priorités de la politique régionale** en matière de valorisation des filières et de soutien aux acteurs du territoire.

Tout au long de la journée, l'espace Hauts-de-France accueillera une **grande animation culinaire**, organisée en partenariat avec les organismes de valorisation des produits de la mer et des **Signes officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO)**.

Des cuisiniers, accompagnés par les **lycées hôteliers**, proposeront démonstrations, dégustations et masterclasses culinaires, offrant au public une immersion dans les **saveurs régionales**. Chaque recette mettra en lumière les **savoir-faire locaux, les filières agricoles et maritimes** et la diversité des produits du territoire.

Le programme de la journée

- A 9h30 : Temps fort de la marque Hissez Hauts sur l'espace pêche de l'espace Hauts-de-France**

Lancement officiel de la présentation des **premiers produits labellisés « Hissez Hauts »**, marque régionale emblématique de la valorisation des produits de la mer des Hauts-de-France.

Ce temps fort mettra en lumière les **itinéraires de production, les produits phares** et l'engagement collectif des professionnels pour une filière halieutique **durable, qualitative et ancrée dans le territoire**.

Un moment fort pour découvrir l'identité, l'ambition et les valeurs de la marque **Hissez Hauts**, au service de la reconnaissance des savoir-faire maritimes régionaux.





- **De 10h à 10h30 : « Manifeste pour une PAC 28-34 productive, souveraine et adaptée aux territoires » avec la Chambre Régionale d'Agriculture**

La Région a dressé des positions communes avec la Chambre Régionale d'Agriculture qu'elle présentera lors du Salon de l'Agriculture. L'objectif : les présenter aux instances européennes et nationales pour se battre pour une PAC à la hauteur des enjeux de l'agriculture des Hauts-de-France.

- **À partir de 11h : Inauguration officielle du stand régional
Découverte de l'espace Hauts-de-France « Place Hauts-marchés »**

En présence de :

- **Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France**
- **Marie-Sophie Lesne, Vice-présidente en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, de l'Enseignement agricole et de la Pêche**
- **Olivier Leprêtre, Président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France**
- **Laurent Degenne, Président de la Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France**
- **Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme**

- **Prises de parole sur l'espace Hauts-de-France**

Temps institutionnel d'ouverture sur l'espace accueil de **Place Hauts-Marché**, marquant l'anniversaire des **10 ans de la Région Hauts-de-France**.

Ce moment sera suivi d'un **temps de convivialité** mettant à l'honneur les filières agricoles, agroalimentaires et halieutiques régionales.

- **Dans l'après-midi : mise à l'honneur des filières régionales**

En partenariat avec les organismes de valorisation des **Produits de la mer** et des **Signes officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO)**, plus de **25 chefs de la région**, accompagnés par les **lycées hôteliers**, se relaieront tout au long de l'après-midi pour proposer démonstrations culinaires, dégustations et échanges avec le public.

Les chefs mettront à l'honneur une large diversité de produits régionaux, issus des filières agricoles, agroalimentaires et halieutiques des Hauts-de-France, parmi lesquels :

- produits de la mer (poissons, coquillages, crustacés),
- productions labellisées SIQO,
- spécialités emblématiques du terroir régional : Maroilles AOP, miel de tilleul de Picardie IGP, pommes de terre, endives, produits du Cambrésis...

Animation musicale

L'accordéoniste Michel Pruvost accompagnera la journée en faisant vibrer le public au son d'airs traditionnels des Hauts-de-France.





DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DU SALON

Mise à l'honneur des atouts et savoir-faire de nos territoires : un espace dédié

Tout au long du salon, la Région Hauts-de-France proposera une programmation continue d'animations et de temps forts, conçue pour valoriser les atouts, les savoir-faire et les filières d'excellence du territoire.

Déployé sur 390 m², le stand régional offre un parcours autour de plusieurs espaces :

- **Un espace accueil et animation**, destiné à orienter et informer les visiteurs, et à accueillir les temps institutionnels
- **Un espace restauration**, proposant une sélection de spécialités régionales
- **Un espace boutique**, dédié à la vente de produits régionaux, valorisant les producteurs locaux et les marques régionales **Terroirs Hauts-de-France, Saveurs en Or, et Hissez-Hauts**
- **Un espace mer et pêche**, dédié aux professionnels de la filière halieutique
- **Un espace SIQO**, mettant en avant l'engagement qualité des produits, avec des démonstrations culinaires réalisées par des chefs tout au long du salon
- **Un espace dégustation de frites**, pour (re)découvrir l'une des spécialités emblématiques des Hauts-de-France, proposées par la Friterie Mestre
- **Un espace occupé par le Département de la Somme**, partenaire du stand régional
- **Un espace dédié à la Fédération nationale des chasseurs**
- **Un plateau TV**, diffusant le salon en direct et accueillant les partenaires médias

Un espace vitrine des produits emblématiques du terroir

Véritable concentré des **saveurs et savoir-faire des Hauts-de-France**, l'espace vitrine du stand régional mettra en lumière une sélection d'exposants représentatifs de la **richesse gastronomique** et de la **diversité des filières** du territoire.

Producteurs, marques emblématiques et collectifs engagés proposeront aux visiteurs une découverte authentique des produits régionaux, entre **tradition, excellence et circuits de proximité**.

Parmi les exposants présents :

- **Bienvenue à la ferme Hauts-de-France** : produits fermiers et promotion d'une agriculture de proximité, au plus près des consommateurs
- **Chicorée Leroux** : marque emblématique du territoire, reflet d'un savoir-faire historique régional
- **ODG Maroilles AOP** : valorisation du « plus fin des fromages forts » et du travail des producteurs de l'AOP
- **Syndicat des brasseurs des Hauts-de-France** : vitrine du dynamisme et de la diversité de la filière brassicole régionale
- **Brasserie La Choulette** : brasserie artisanale reconnue pour son savoir-faire traditionnel



- **Conserverie Saint-Christophe** : spécialités régionales, terrines et potjevleesch
- **Les producteurs du Cambrésis** : collectif valorisant les productions emblématiques du territoire
- **Brasserie Saint-Germain** : brasserie artisanale de l'Artois
- **Le restaurant des Hauts-de-France** : espace de restauration mettant à l'honneur les produits régionaux



Des animations originales à découvrir

Tout au long du salon, la Région Hauts-de-France proposera une **programmation riche et continue**, pensée pour tous les publics, mêlant découverte des filières, gastronomie, pédagogie et divertissement.

« Une journée, une filière » : à la découverte des savoir-faire régionaux

Chaque jour, l'espace Hauts-de-France mettra à l'honneur une **filière emblématique** du territoire à travers le concept « **Une journée, une filière** ».

Animations, jeux, concours et dégustations rythmeront la journée pour valoriser les productions régionales et celles et ceux qui les font vivre.

Samedi 21/02	Volaille Label Rouge
Dimanche 22/02	Produits fermiers - Bienvenue à la ferme
Lundi 23/02	Maroilles AOP
Mardi 24/02	Lancement de la marque régionale Hissez Hauts
Mercredi 25/02	Miel de tilleul de Picardie IGP
Jeudi 26/02	Journée Pêche & Produits de la mer
Vendredi 27/02	Endive de pleine terre Label Rouge & Pomme de terre Label Rouge
Samedi 28/02	Produits du Cambrésis
Dimanche 01/03	Toute la richesse des Hauts-de-France & Carnaval





À la découverte des saveurs des Hauts-de-France

Les marques **Saveurs en Or**, **Terroirs Hauts-de-France** et **Hissez Hauts** proposeront une large sélection de produits régionaux au sein de la boutique du stand.

Le **Restaurant Hauts-de-France**, animé en collaboration avec le **Lycée hôtelier Le Corbusier de Soissons**, offrira au public des assiettes mettant à l'honneur les produits de la terre et de la mer, tout en favorisant la rencontre avec de **jeunes talents en formation**.



Des chefs cuisiniers à l'honneur pour sublimer la gastronomie des Hauts-de-France

Tout au long de la semaine, l'espace Hauts-de-France vibrera au rythme des saveurs locales grâce à la présence d'une **trentaine de chefs cuisiniers**.

Chefs renommés, professeurs de cuisine et chefs de restauration collective se relaieront pour proposer **menus signature et démonstrations culinaires**, valorisant l'authenticité et la richesse des produits régionaux.

Aux côtés des chefs, des **étudiants en cuisine des Hauts-de-France** participeront activement à la préparation des plats. Une immersion professionnelle unique, favorisant la transmission des savoir-faire et la formation des talents de demain.

Une véritable vitrine du savoir-faire culinaire régional.





Des jeux et animations pour tous

Jeu de piste : découverte de l'ensemble du stand à la rencontre des producteurs et partenaires régionaux

Nouveau jeu inspiré du jeu de l'oie - Le 1,2,3 beffroi : exploration ludique des politiques régionales et des **10 ans de la Région Hauts-de-France**

« Question pour un Maroilles » : quiz interactif sur le plateau TV, avec des **Maroilles AOP** à gagner

Un plateau TV au cœur du **Salon International de l'Agriculture**



Chaque jour à partir de **18h**, la Région Hauts-de-France proposera son **JT en direct du salon** qui sera diffusé sur les réseaux sociaux, pour revivre les temps forts de la journée.

Animé par **Fabien Willem et David Decottignies**, ce rendez-vous quotidien mettra en lumière l'agriculture, la pêche et les femmes et les hommes qui font rayonner la région.

Au programme :

- Focus sur la filière du jour avec un invité
- Reportages exclusifs, portraits
- Coulisses du salon

Pour suivre le JT en direct

YouTube : <https://www.youtube.com/RegionHautsdeFrance>

X : <https://x.com/hautsdefrance>

Facebook : <https://www.facebook.com/regionhautsdefrance>





Les médias en direct du pavillon Hauts-de-France

Les Hauts-de-France déplacent cette année encore un dispositif média afin de faire rayonner le pavillon tout au long du Salon.

RMC sera présente lors de plusieurs rendez-vous en direct depuis le plateau TV installé sur l'espace Hauts-de-France.

- « **Les Grandes Gueules** » interviendront de 9h à midi, le lundi 23 février ainsi que les jeudi 26 et vendredi 27 février en direct depuis le pavillon.
- « **Estelle Midi** » sera en direct le mercredi 25 février, de midi à 15h.

BFM Grand Lille et Grand Littoral couvrira la journée Hauts-de-France du mardi 24 février.

À cette occasion, la matinale sera ponctuée de duplex en direct tous les quarts d'heure depuis le stand des Hauts-de-France au SIA. Les équipes interviendront au plus près des producteurs et des éleveurs régionaux présents sur place. Elles réaliseront également des reportages et interviews qui seront diffusés dans le journal du soir et dans les jours suivants, jusqu'à la fin du Salon de l'Agriculture.

Enfin, **Le Courier Picard** réalisera une émission spéciale le lundi 23 février à 15h, consacrée au thème de l'élevage, diffusée en direct sur leur site : <https://www.courrier-picard.fr/>



LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS ET LES PNR DE NOUVEAU AU RENDEZ-VOUS

Le département de la Somme engagé aux côtés de l'agriculture locale

Comme pour les deux précédentes éditions, le Département de la Somme sera présent sur l'espace Hauts-de-France, mettra en valeur son territoire et accompagnera des producteurs locaux.

« Le Département de la Somme renouvelle sa participation au Salon International de l'Agriculture aux côtés de la Région Hauts-de-France. C'est un engagement fort pour soutenir et promouvoir l'agriculture samarienne en mettant en lumière sa richesse et sa diversité dans un contexte sanitaire et humain particulièrement exigeant pour le monde agricole. Avec Emmanuel Noiret, conseiller départemental délégué en charge de l'agriculture, nous réaffirmons notre soutien aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et professionnels de l'agroalimentaire. En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme, le Département agit au quotidien pour renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, valoriser les productions locales et les circuits-courts notamment pour la restauration des collégiens et accompagner le développement des filières. »



Christelle Hiver, présidente du Conseil départemental de la Somme.



La Fédération nationale des chasseurs fidèle au rendez-vous



Pour la troisième année consécutive, la **Fédération nationale des chasseurs** (FNC) sera également présente sur l'espace de la Région Hauts-de-France et proposera aux visiteurs une dégustation de gibier.

Au comptoir de la FNC, des chefs accueilleront le public tous les jours de 9 h 30 à 17 h, préparant près de 300 kg de viande de gibier et d'ingrédients savoureux tout au long du salon.

Les Parcs naturels régionaux et les Espaces naturels régionaux à l'honneur



La Région Hauts-de-France compte **cinq Parcs naturels régionaux**

- **Parc naturel régional de l'Avesnois**
- **Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime**
- **Parc naturel régional Oise , Pays de France**
- **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**
- **Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale**

Ils sont de véritables piliers de la préservation et du développement durable du territoire.

Aux côtés des **Espaces naturels régionaux** (ENRx), ils seront mis à l'honneur sur le stand régional à travers un **espace dédié**, permettant aux visiteurs de découvrir leurs missions et leurs actions concrètes au service des territoires.

Leur présence illustrera pleinement leur rôle en matière de **préservation de la biodiversité**, de **valorisation du patrimoine naturel et culturel**, mais aussi de **soutien à l'innovation**, aux **activités agricoles durables** et aux **producteurs locaux**.

À cette occasion, les Parcs naturels régionaux et ENRx seront par ailleurs mis en lumière sur le **plateau TV du stand régional** lors du second week-end du salon, offrant aux visiteurs et aux internautes un regard concret sur leurs **actions, projets et initiatives inspirantes**, au service de l'ensemble du territoire régional.

LES 5 PARCS NATURELS RÉGIONAUX PRÉSENTÉS :



- **551 communes, soit 14 % des communes des Hauts-de-France**
- **790 438 habitants, soit 13 % de la population régionale**
- **512 500 hectares, représentant 15 % du territoire régional**
- **50 % des réserves naturelles régionales**
- **4 sites classés Ramsar sur les 5 reconnus en Hauts-de-France (sites distingués pour leur richesse écologique, leur rôle dans la régulation de l'eau et leur importance pour la faune et la flore)**



L'AGRICULTURE FAIT BATTRE LE COEUR DES HAUTS-DE-FRANCE



Depuis dix ans, Région Hauts-de-France n'a jamais déserté le champ agricole. Fidèle à un engagement constant aux côtés des agriculteurs, elle a fait de l'agriculture un choix politique fort, jamais considéré comme une variable d'ajustement, même dans les périodes les plus contraignantes.

L'agriculture, la Région y croit et l'assume.

Depuis une décennie, elle déploie une politique agricole volontariste, pensée pour accompagner les exploitants face aux mutations économiques, climatiques et sociétales. Soutien à l'investissement, valorisation des productions, développement des circuits courts, structuration des filières : la Région agit concrètement, aux côtés des agriculteurs, pour renforcer la résilience, la compétitivité et l'attractivité du modèle agricole régional. Une action de long terme, guidée par une conviction simple : l'agriculture est un pilier essentiel de l'identité, de l'économie et de l'avenir des Hauts-de-France.

L'AGRICULTURE RÉGIONALE EN CHIFFRES

Territoire agricole majeur à l'échelle nationale, la **Région Hauts-de-France** se distingue par la place centrale de l'agriculture dans son économie, ses paysages et son identité.

À l'occasion de ses **10 ans**, ce panorama chiffré met en lumière à la fois la **puissance agricole régionale**, les **transformations profondes du secteur** au cours de la dernière décennie et les **enjeux auxquels il est confronté aujourd'hui**.



Dix ans de transformations profondes

Les Hauts-de-France constituent une **région agricole de premier plan** à l'échelle nationale. Elles occupent la 1^{re} place française pour la production de **blé tendre, pommes de terre, betteraves sucrières, endives et légumes pour l'industrie**

La Région représente à elle seule :

- 20 % de la production nationale de blé tendre
- 50 à 60 % de la production française de betteraves sucrières
- 60 % de la production nationale de pommes de terre

L'élevage demeure un pilier structurant de l'agriculture régionale, avec **1,1 million de bovins**, dont **280 000 vaches laitières**, contribuant à près de **10 % de la production nationale de lait**.

L'engagement de la Région en faveur de l'agriculture se traduit par un **soutien financier constant et ciblé**.

Depuis 2016 :

- plus de **11 340** projets agricoles accompagnés,
- **58 millions** d'euros de fonds régionaux mobilisés, auxquels s'ajoutent les crédits européens gérés par la Région.

En 2025 :

- 635 aides directes régionales,
- 2,67 M€ de crédits régionaux.

Des aides notamment en faveur :

- de l'installation
- du soutien aux filières agricoles
- du plan cheval
- de la lutte contre la FCO
- de l'amélioration génétique



Des mutations structurelles marquées, notamment en élevage

Comme partout en France, l'agriculture régionale a connu d'importantes mutations au cours de la dernière décennie.

Entre **2010 et 2020**, la France a perdu près de **100 000 exploitations agricoles**. Dans les Hauts-de-France, le nombre d'exploitations est passé de **27 500 à 23 463**, soit une baisse de **14 %**, touchant principalement les exploitations d'**élevage** ou de **polyculture-élevage**.



La baisse du nombre d'exploitations disposant d'un atelier d'élevage atteint en moyenne **- 30 %** en dix ans, avec de fortes disparités selon les filières :

- - **25 %** en bovins lait
- - **28 %** en bovins viande
- - **30 %** en porcins et volailles
- - **54 %** en ovins, caprins et autres productions

Les cessations d'activité concernent quasi exclusivement des exploitations de moins de 50 hectares, entraînant **une augmentation de la taille moyenne des exploitations**, désormais établie à **91 hectares**, au-dessus de la moyenne nationale.



68 à 70 % du territoire régional consacré à l'agriculture (soit environ 2,1 à 2,13 millions d'hectares)

25 000 à 26 000 exploitations agricoles

Surface agricole utile (SAU) : 2,1 à 2,135 millions d'hectares, dont 11 à 14 % de prairies permanentes

50 000 à 52 400 emplois permanents dans l'agriculture

Environ 55 000 emplois dans les secteurs agroalimentaires et du commerce de gros





PAFI – PASS'AGRI FILIÈRES : UN OUTIL CLÉ AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE

Avec le Pass'Agri Filières, la Région Hauts-de-France affirme une conviction forte : l'avenir de l'agriculture se construit par la diversification, la montée en gamme et la valorisation des productions locales. En soutenant des projets ancrés dans les territoires, le PAFI contribue à sécuriser les revenus des exploitants, à dynamiser les économies rurales et à répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité, de proximité et de durabilité.

Adopté en 2019, le dispositif Pass'Agri filières (PAFI) constitue un levier central de l'action régionale en faveur de la diversification, de la transformation et de la valorisation des productions agricoles en Hauts-de-France.

Un accompagnement ciblé des projets agricoles

Le PAFI accompagne les agriculteurs dans leurs projets d'investissements spécifiques, à travers :

- Les productions agricoles nouvelles ou à développer, concernant une liste fermée de filières, notamment sous signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) ou en agriculture biologique
- La transformation et commercialisation à la ferme, pour soutenir la création de valeur ajoutée directement sur l'exploitation.
- Les activités d'accueil et de services à la ferme, pour favoriser la diversification des revenus et l'ancrage territorial.

Des modalités adaptées aux réalités de terrain

Le dispositif soutient des investissements compris entre **4 000 € et 30 000 € HT**, avec un taux d'intervention de 30 % à 50 %, pouvant être majoré jusqu'à 60 % en agriculture biologique (hors Pas-de-Calais), en fonction de la nature du projet et de l'engagement de l'agriculteur dans des démarches de qualité ou agro-écologiques.

Les projets sont instruits au fil de l'eau et validés par délibération, garantissant une réponse adaptée aux réalités de terrain.

En 2025, la Région a soutenu **190** projets pour un montant global de subventions de **1.594 M€**.

Depuis l'adoption du dispositif en 2019 :

1180 dossiers accompagnés

9.4 millions d'euros de subventions régionales engagées

483 projets concernant des produits SIQO, dont 381 en agriculture biologique





Zoom sur le 700^e projet soutenu : l'EARL Molet, à Saint-Martin-Rivière dans l'Aisne

Lors de la commission permanente du 6 juillet 2024, la Région Hauts-de-France a adopté le 700^e dossier Pass'Agri Filières, porté par l'EARL Molet, à Saint-Martin-Rivière.

L'exploitation, d'une superficie de 19 hectares, associe productions végétales et élevage (57 chèvres, 34 vaches, 24 porcs), avec une activité de transformation à la ferme : fromages et yaourts de chèvre, cosmétiques, viande bovine et porcine.

Le projet soutenu par la Région, pour un montant de 9 000 € de subvention (sur un investissement total de 38 622 €), couvre les volets du dispositif PAFI :

- Aménagement d'un espace d'élevage dédié aux chevreaux,
- Modernisation de la fromagerie existante,
- Développement de la gamme de fromages avec la fabrication de caillé,
- Création d'un magasin de vente à la ferme,
- Aménagement d'une salle d'accueil et de dégustation.

Ce projet illustre pleinement l'objectif du PAFI : accompagner des exploitations qui créent de la valeur ajoutée localement, diversifient leurs activités et renforcent leur lien avec les consommateurs.

LES AIDES AGRICOLES DÉPLOYÉES PAR LA RÉGION

Des dispositifs régionaux pour accompagner chaque étape de la vie des exploitations

Depuis 10 ans, la Région Hauts-de-France déploie une politique agricole structurée pour accompagner les agriculteurs **à chaque étape de leur parcours** : installation, développement de l'exploitation, transition agro-écologique, structuration des filières et gestion des périodes de fragilité.

Regroupées au sein du **Guide des aides directes aux agriculteurs**, ces aides constituent le **socle opérationnel** de la politique agricole régionale, au service de la **résilience**, de la **compétitivité** et de la **transmission** des exploitations.

Retrouver l'ensemble des aides agricoles de la Région sur :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif829>



Installation et renouvellement des générations : un engagement prioritaire

Face à l'enjeu majeur du renouvellement des générations, la Région a réaffirmé son engagement lors des **États régionaux du renouvellement des générations**, organisés en **juillet 2022**.

Cet engagement se traduit par des **aides directes ciblées**, complétées par un accompagnement renforcé des porteurs de projets.

Principaux dispositifs mobilisés :

- **ARSI – Aide Régionale Spécifique à l'Installation** : dotation comprise entre **9 000 € et 12 000 €**, destinée aux porteurs de projets non éligibles à l'aide européenne à l'installation
- **Aide à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (AJA)** : dotation en capital de **12 000 € à 36 000 €**, sous conditions d'âge et de diplôme

Ces aides s'inscrivent dans un **parcours global d'accompagnement**, avec le **Point Accueil Installation-Transmission (PAIT)** comme **porte d'entrée unique**, pour informer, orienter et accompagner les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire régional.

Soutien à l'élevage : maintenir un élevage pluriel et durable

En 2026, La Région lance un nouveau dispositif : **Cap Conseil Élevage** qui apportera un appui renforcé au conseil stratégique, économique et technique avec une approche plus complète et des critères de suivi précis.

La Région prévoit le soutien aux structures de conseil pour déployer différents types de conseil : audit global, calculs de coûts de production et de marges brutes, audit biosécurité et bien-être animal, gestion des prairies, conseils bas carbone, autonomie alimentaire.

L'objectif fixé est celui d'accompagner 500 élevages minimum par an.





Agriculture biologique : un soutien régional maintenu et renforcé

La Région Hauts-de-France poursuit son engagement en faveur de l'agriculture biologique et a mobilisé 913 525 € en 2025 pour accompagner le développement de la filière sur l'ensemble du territoire.

En 2024, la région compte **1 375 fermes engagées en agriculture biologique**, soit une légère baisse de 57 exploitations par rapport à 2023. Les surfaces conduites en bio représentent **55 906 hectares**, équivalant à **2,7 % de la surface agricole utile régionale**. La filière aval regroupe par ailleurs **1 875 entreprises**, en recul de 6 % sur un an.

Malgré ce contexte de tension, la situation régionale demeure **plus favorable**, avec un **taux de déconversions limité à - 3 %**, inférieur aux projections initiales.

Cette résilience s'inscrit dans un cadre national en évolution.

En 2025, l'État a acté que les objectifs de conversion à l'agriculture biologique du Plan stratégique national (PSN 2023-2027) ne seraient pas atteints, conduisant à une **réaffectation partielle des enveloppes financières**.



Ces ajustements ont permis :

- la revalorisation de la **prime Éco-régime à 110 €/ha** pour les exploitations biologiques,
- le financement de **MAEC surfaciques**,
- ainsi qu'un **abondement du volet investissement confié aux Régions**.

Dans ce cadre, les Hauts-de-France ont bénéficié d'une enveloppe de **1,4 million d'euros**, portée à **2,33 millions d'euros après mobilisation des contreparties régionales**, confirmant la capacité de la Région à capter et à valoriser les financements au service des transitions agricoles.

Un **nouveau versement est envisagé en 2026**, venant renforcer cette dynamique.

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, la Région Hauts-de-France accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques, en soutenant à la fois l'agro-écologie et les systèmes de qualité.



Dispositifs régionaux clés :

- **Plan Résilience et Adaptation – PRE'AD Agro-environnement** : aides à l'investissement avec un taux de **40 à 80 %**.
- **Aide à la régénération des prairies** : prise en charge de 40 à 50 % des coûts, plafonnée à 2 500 €.
- **Aide à la certification des productions sous SIQO (AB, AOP, IGP, Label rouge...)** : 80 % des frais de certification pris en charge, dans la limite de **3 000 € HT** par an, pendant 5 ans.

La Région s'appuie notamment sur le Point Accueil Bio (PAB) pour informer et accompagner les agriculteurs dans leur démarche de conversion ou de maintien en agriculture biologique.

Approvisionnement local et valorisation des productions régionales

La Région soutient activement le développement **des circuits courts et des marchés locaux**, leviers de création de valeur et de résilience pour les exploitations agricoles, notamment à travers les **dispositifs d'accompagnement à la diversification agricole**, dans le cadre du plan régional Activ' ta diversification, avec un appui financier aux structures d'accompagnement et au Point Info Diversification (PID).

Ces dispositifs permettent de structurer des démarches collectives, de renforcer les débouchés locaux et de rapprocher producteurs et consommateurs.

Soutiens exceptionnels et accompagnement des exploitations en difficulté

En 2025, face au nombre croissant d'agriculteurs en difficulté, La Région a eu à cœur de structurer et harmoniser les interventions sur l'ensemble du territoire régional, pour assurer une réponse cohérente et adaptée aux besoins des agriculteurs.

La Région a donc lancé un nouveau dispositif : « AGRI'DÉFI Hauts-de-France » qui sera effectif à partir de 2026.

Ce nouveau dispositif a été élaboré en concertation avec les services de l'Etat (DRAAF) pour garantir une articulation claire et appropriée entre nos dispositifs respectifs, ainsi qu'avec les structures elles-mêmes.



EMPLOIS, FORMATION & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Avec 130 000 emplois dans le secteur et une agriculture couvrant les deux tiers du territoire, les Hauts-de-France sont un véritable poumon agricole. Pourtant, les métiers du secteur peinent à recruter, malgré leur diversité et leurs débouchés prometteurs. locale.

VALORISER LES MÉTIERS AGRICOLES : UN ENJEU CLÉ POUR L'AVENIR

Les lycées agricoles en Hauts-de-France

Les lycées agricoles, un tremplin vers l'emploi :

- Des formations adaptées aux réalités du terrain ;
- Un accompagnement pour susciter des vocations ;
- Des investissements régionaux pour moderniser les infrastructures.

Objectif : attirer et former la prochaine génération d'agriculteurs, d'éleveurs et de professionnels de l'agroalimentaire.

En valorisant ces métiers essentiels, la Région Hauts-de-France assure le renouvellement des générations, favorise une agriculture durable et soutient l'économie locale.

Les lycées agricoles en chiffres

- **11 EPLEFPA (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) gérant 17 lycées**
- **1 lycée maritime relevant du Ministère de la Mer**
- **Près de 3 500 lycéens accueillis dans les lycées agricoles publics de la région**
- **12 exploitations agricoles à vocation pédagogique**
- **39 établissements privés relevant du ministère de l'Agriculture**

L'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ont pour objet d'assurer, en les associant, une formation générale, technologique et professionnelle. Ces formations contribuent à l'éducation au développement durable, à la promotion de la santé, à la promotion de la diversité des systèmes de production agricole ou encore à la sensibilisation au bien-être animal. L'enseignement agricole devra bientôt incarner la transition agroécologique et climatique.



Cette politique a été introduite par le Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture de décembre 2023 et se traduit par l'évolution du référentiel des spécialités des baccalauréats professionnels, des brevets de techniciens supérieurs agricoles et du baccalauréat Sciences et technolofies de l'agronomie et du vivant.

L'exemple du Lycée Le Paraclet (Amiens)

Partenaire du Campus des Métiers et des Qualifications « Bioraffinerie végétale et chimie durable », inauguré à Amiens en 2017 et porté par l'Université de Picardie Jules Verne, le lycée Le Paraclet s'inscrit pleinement dans la dynamique régionale de la bioéconomie. L'établissement contribue à mieux faire connaître les métiers de la chimie durable et des biotechnologies, à lever les idées reçues sur ces filières et à favoriser l'élévation du niveau de qualification des apprenants.

À travers ce partenariat, le lycée participe activement à la promotion de formations en lien direct avec les besoins des entreprises et les mutations du secteur, renforçant ainsi l'insertion professionnelle et l'attractivité de ces métiers d'avenir.

Engagé également dans la politique régionale « Je mange local au lycée », Le Paraclet développe l'approvisionnement en produits locaux pour son restaurant scolaire. Cette démarche soutient les filières agricoles de proximité, valorise les producteurs régionaux et sensibilise les élèves à une alimentation durable et responsable, en cohérence avec les objectifs de transition agroécologique portés par l'enseignement agricole.

FORMER AUX MÉTIERS STRATÉGIQUES DE LA FILIÈRE SEMENCES : UN ENGAGEMENT COLLECTIF

La Région Hauts-de-France poursuit son action en faveur de la formation et de l'emploi agricoles en soutenant le développement des compétences dans les filières stratégiques du territoire.

La Région soutiendra prochainement le nouveau module de formation « Sème ton avenir » lancé par l'Institut de Genech en partenariat avec SEMAE. Cette formation vise à faire connaître et valoriser les métiers en tension de la filière semences et plants.

En Hauts-de-France, la filière représente 45 000 ha de semences et plants (12 % du national), 1 550 agriculteurs multiplicateurs (9 % des multiplicateurs français).

Dans ce cadre, **un engagement partenarial sera signé le lundi 23 février à 18h au SIA.**

Cet engagement vise à **former davantage de lycéens aux métiers des semences**, en renforçant les parcours de formation, l'attractivité de ces professions et les liens entre le monde éducatif et les entreprises.

À travers cette initiative, la Région affirme sa volonté de **répondre aux besoins en compétences des filières agricoles**, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de soutenir une agriculture innovante, performante et ancrée dans les territoires.



HUB AGRI'EMPLOI : CONNECTER TALENTS ET ENTREPRISES

Face aux défis de recrutement dans le secteur agricole et para-agricole, la Région Hauts-de-France, en partenariat avec la Chambre d'agriculture régionale, a lancé le Hub Agri'Emploi. Ce centre-ressource regroupe une dizaine d'acteurs clés dans les domaines de l'emploi, de l'orientation et de la formation :

- Chambre d'agriculture
- DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)
- Jeunes Agriculteurs
- GEIQ 3A
- ANEFA (Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture)
- APECITA (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement)
- OCAPIAT (Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires)
- VIVEA
- FRSEA (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles)
- UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)
- Pôle emploi
- AREFIE (Association Régionale des Élus pour la Formation, l'Insertion et l'Emploi)- DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Un point de convergence pour l'emploi agricole

Le Hub Agri'Emploi est un lieu d'échange et de concertation, qui met en relation les entreprises et les acteurs de la formation et de l'emploi afin d'harmoniser l'offre et la demande dans le domaine de l'emploi agricole. Les demandeurs d'emplois, les jeunes diplômés et les salariés en reconversion bénéficient ainsi d'un accompagnement personnel, tandis que les recruteurs voient leur processus de recrutement facilité.

Des outils pratiques pour les recruteurs et les chercheurs d'emploi

Deux guides de l'emploi agricole ont été élaborés par la Région Hauts-de-France. Intitulés « Des métiers qui m'attirent » et « Le guide du recruteur », ces supports ont été élaborés en collaboration avec les partenaires du Hub Agri'Emploi. Ils regroupent des informations clés pour :

- Soutenir les jeunes en orientation, les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion à accéder au monde agricole et à ses différents métiers ;
- S'orienter, se former et trouver un emploi dans le secteur agricole et para-agricole ;
- Fournir aux conseillers d'orientation les outils nécessaires pour améliorer l'information et l'orientation des publics ;
- Aider les exploitants et les responsables d'entreprises à se former et à recruter

Les guides sont disponibles en ligne :

www.hautsdefrance.fr/un-hub-agriemploi-pour-quoi-pour-qui/



L'ÉLEVAGE : UN COMBAT ASSUMÉ



Depuis 2016, la Région Hauts-de-France mène une politique volontariste en faveur de l'élevage, secteur clé pour l'économie agricole, l'emploi rural et la souveraineté alimentaire.



DÉFENDRE LA FILIÈRE

Face aux crises successives, (sanitaires, climatiques et économiques), la Région a fait le choix d'un engagement durable aux côtés des éleveurs.

Son action repose sur trois piliers complémentaires :

- **Soutenir et défendre les filières**, par des aides massives à l'investissement, un accompagnement technique renforcé et des réponses rapides en période de crise sanitaire ou climatique
- **Préparer l'avenir des élevages**, en modernisant les exploitations, en accompagnant la transition agroécologique et climatique et en structurant le conseil de terrain
- **Construire une stratégie de long terme**, avec l'élaboration d'un Plan Stratégique Élevage 2026-2030, co-construit avec la profession et articulé autour du développement, de l'adaptation et de la valorisation des élevages

Cette politique traduit une ambition claire : **garantir des élevages viables, résilients et transmissibles**, capables de répondre durablement aux enjeux économiques, climatiques et de souveraineté alimentaire du territoire.

Cet engagement s'est traduit par :

- **Un soutien massif à l'investissement**, pour moderniser les exploitations et accompagner la transition agroécologique et climatique :
 - près de **3 000 dossiers FEADER** soutenus pour environ 160 M€,
 - **570 dossiers Pass'Agri Filières**, représentant **plus de 4 M€ de subventions**
- **Des mesures d'urgence en période de crise**, mobilisées rapidement lors d'épisodes climatiques ou sanitaires : depuis 2016, plus de 11M€ ont été engagés, permettant d'accompagner **4 750 bénéficiaires**, majoritairement des éleveurs
- **Une concertation structurée avec la profession**, notamment à travers l'organisation des **États régionaux de l'élevage** en 2016 et 2022, pour partager les constats, identifier les besoins et co-construire les réponses
- **Un accompagnement technique renforcé**, via des programmes multipartenariaux tels que le Programme Régional Élevage, le Contrat de Filière Ovine ou le programme Ferme Laitière Bas Carbone. Actifs depuis plus de cinq ans, ces dispositifs ont posé les bases d'un accompagnement que la Région souhaite aujourd'hui rendre plus lisible et plus efficace



MESURES DE SOUTIEN ET PERSPECTIVES

Vers un plan stratégique régional dédié

La Région a engagé un travail de fond pour structurer son action dans la durée. Cette stratégie s'inscrit dans une vision claire : Développer le potentiel productif régional en mobilisant le potentiel agroécologique de l'élevage, pour un modèle viable, vivable, transmissible et résilient.

L'année 2025 marque la poursuite de l'élaboration d'un Plan Stratégique Élevage, construit avec la profession agricole et l'ensemble des filières concernées. Ce travail préparatoire s'appuie notamment sur :

- **un bilan approfondi de la politique régionale élevage 2018-2025**
- **des entretiens avec les filières et les représentants professionnels**
- **une prise en compte rigoureuse du contexte budgétaire**

Le Plan Stratégique Élevage 2026-2030, dont le vote est prévu prochainement, repose sur **neuf objectifs**, articulés autour de **trois axes majeurs** :

- **Accompagner le développement des élevages**, en renforçant l'accès au conseil, aux financements, à l'installation et à la transmission qui se traduit d'ores et déjà par la mise en place de notre nouveau dispositif en 2026 « Cap conseils Élevage »
- **Favoriser l'adaptation des élevages**, face au changement climatique, à la réduction des émissions et à la préservation des ressources naturelles
- **Valoriser l'élevage**, en structurant les filières, en améliorant la rémunération, l'image et la reconnaissance de leur rôle stratégique pour la souveraineté alimentaire

Cap Conseil Elevage : un accompagnement renouvelé

Pour renforcer l'efficacité de l'accompagnement technique, la Région lance un appel à candidatures « **Cap Conseil Élevage** », voté fin 2025 et déployé à partir de 2026.

Ce nouveau cadre vise à :

- améliorer l'accès au **conseil stratégique, technique et économique**
- disposer d'**indicateurs clairs et mesurables** sur les actions menées
- concentrer l'effort régional sur le **conseil de terrain au sein des élevages**

Audit global, diagnostic bas-carbone, conseil en gestion des prairies, biosécurité, bien-être animal ou calcul de coûts de production : le dispositif ambitionne l'accompagnement **d'au moins 500 éleveurs en 2026**, tout en soutenant, de manière ciblée, les échanges de connaissances et de références techniques.

Retrouvez ci-dessous le lien pour candidater :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif1060>



Des aides adaptées aux besoins

En complément de cette stratégie de long terme, la Région continue de mobiliser des **aides ciblées**, adaptées aux réalités des filières :



- **L'aide à la régénération des prairies**, principalement activée en sortie de crise sécheresse, a concerné **17 dossiers en 2024-2025**, pour une enveloppe consommée à **53,7 %**
- **Une aide à l'investissement génétique en élevage cunicole** a été mise en œuvre en réponse à un besoin exprimé par l'interprofession. Sur une enveloppe de **80 000 €**, **19 cuniculteurs** (soit environ **deux tiers des élevages régionaux**) ont été accompagnés pour **65 137 € d'aides**. Compte tenu de la fragilité de la filière et des soutiens déjà mobilisés depuis 2016, la Région conditionne désormais la poursuite de ce type d'aide à une **réflexion globale engageant l'ensemble de la filière**.



160 M€ mobilisés pour l'investissement des élevages via le FEADER depuis 2016

3 000 exploitations accompagnées dans leurs projets de modernisation

11 M€ engagés en aides d'urgence lors des crises sanitaires et climatiques

500 éleveurs accompagnés par an à partir de 2026 via le dispositif Cap Conseil Élevage





LA TRANSMISSION: UN ENJEU MAJEUR

Accompagner les femmes et les hommes qui feront l'agriculture de demain, c'est garantir la vitalité de nos territoires ruraux. Dans les Hauts-de-France, la transmission agricole est un levier essentiel pour préparer l'avenir et maintenir une agriculture forte, innovante et ancrée localement.

RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

Dans un contexte de départs à la retraite nombreux et de profondes mutations du métier d'agriculteur, la transmission des exploitations et le renouvellement des générations constituent un enjeu stratégique majeur pour l'agriculture régionale. Assurer la continuité des exploitations, préserver le foncier agricole et accompagner l'arrivée de nouveaux profils sont autant de conditions indispensables au maintien d'une agriculture dynamique, innovante et ancrée dans les territoires.

La Région agit pour sécuriser chaque étape du parcours d'installation-transmission, en apportant aux cédants comme aux futurs installés un accompagnement de proximité, lisible et adapté à la diversité des projets agricoles, y compris les plus atypiques.

UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ, DE L'IDÉE AU PROJET

La politique régionale d'installation-transmission s'inscrit dans le cadre du **Plan régional Crédit-Création-Transmission en Agriculture (PRCTA)**. Celui-ci repose sur un principe clair : accompagner les agriculteurs et porteurs de projet à chaque étape, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la concrétisation de l'installation ou de la transmission.

Le Point Accueil Installation-Transmission (PAIT) constitue la porte d'entrée du dispositif. Il permet d'accueillir, d'orienter et de conseiller les candidats à l'installation comme les cédants, en s'appuyant sur un réseau de partenaires (Chambre d'agriculture, Jeunes Agriculteurs, SAFER, Initiatives Paysannes...). Le PAIT joue également un rôle clé d'observation, grâce à des outils de suivi et de cartographie du renouvellement des générations agricoles.

En complément, le dispositif **Activ' ton Installation – Prépare ta transmission** propose un accompagnement plus approfondi : conseils individualisés, formations, temps collectifs et appui à la structuration des projets. Il permet notamment de sécuriser les projets de cession-reprise, d'accompagner l'intégration des jeunes installés et d'anticiper les transmissions dans de bonnes conditions.

La Région agit également pour faciliter l'accès au foncier, en lien avec la SAFER et Terre de Liens, et pour permettre aux futurs agriculteurs de « se tester » grâce aux espaces-tests agricoles, véritables tremplins vers l'installation.



En 2025, près de **900 000 €** sont consacrés par la Région à l'accompagnement des projets d'installation-transmission, dont plus de **650 000 €** dédiés aux démarches PAIT et Activ'.



SOUTENIR CONCRÈTEMENT LES NOUVEAUX INSTALLÉS

Cet accompagnement est complété par des **aides financières directes**, essentielles pour sécuriser les premières années d'activité.

La Région soutient ainsi l'installation via l'**Aide Jeunes Agriculteurs (AJA – FEADER)** et l'**Aide Régionale Spécifique à l'Installation (ARSI)**, destinée aux porteurs de projet ne pouvant bénéficier des dispositifs européens.

Depuis 2019, l'ARSI a permis de soutenir **331 nouveaux installés**, pour un montant total de **3,8 millions d'euros**, confirmant l'engagement régional en faveur d'une agriculture accessible, diversifiée et tournée vers l'avenir.

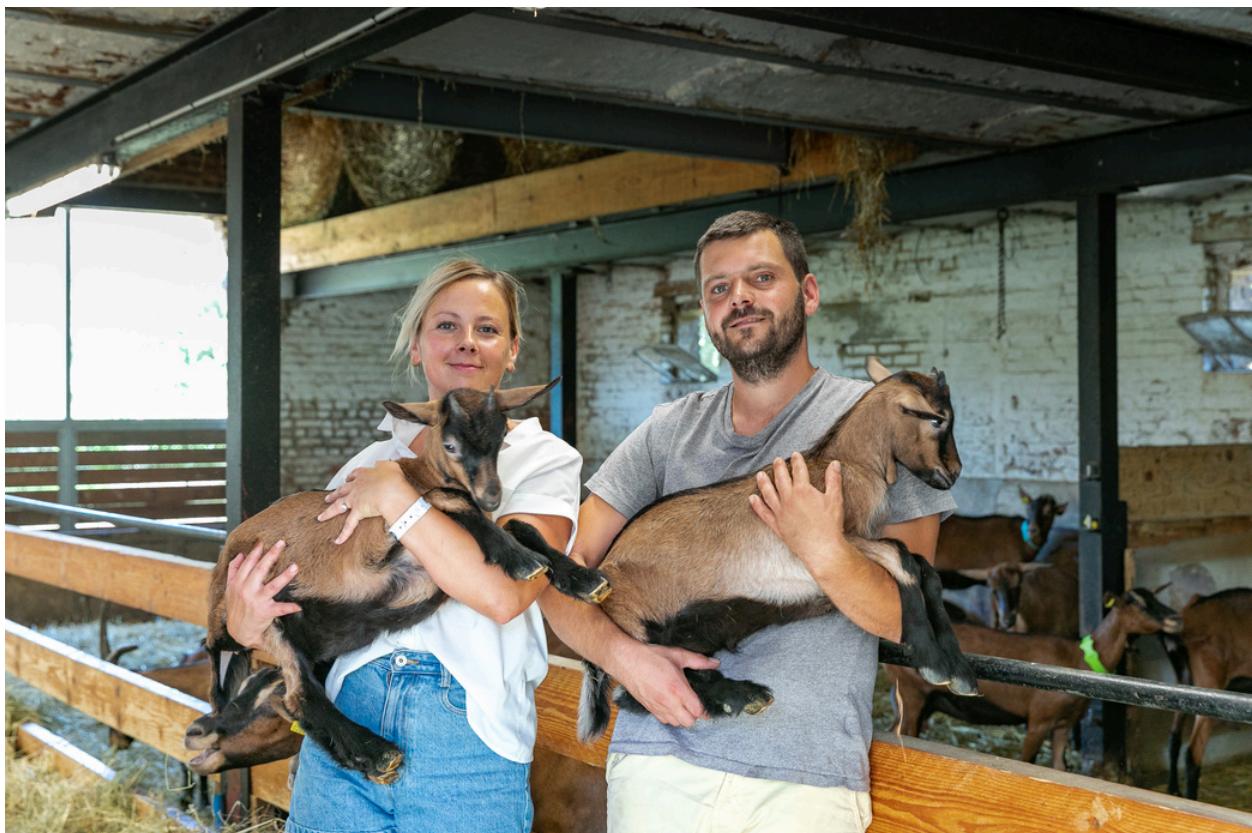


**900 000 € en 2025 pour l'accompagnement des projets d'installation-transmission
dont 650 000 € dédiés aux démarches PAIT et Activ'**

331 nouveaux installés depuis 2019

3,8 millions d'euros d'aide régionale spécifique à l'installation

En 2025, la Région a soutenu 259 installations pour une dotation moyenne de 28 000 € par jeune installé.





AGROÉCOLOGIE : TROIS EXEMPLES CONCRETS DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN HAUTS-DE-FRANCE

Engagée de longue date dans la transition des modèles agricoles, la Région Hauts-de-France accompagne les exploitations vers des pratiques plus durables, conciliant performance économique, respect de l'environnement et attractivité des métiers.

Le Plan Agro-écologie 2020-2025 a ainsi posé un cap ambitieux : créer un mouvement massif de transformation des systèmes de production, avec l'objectif de 25 % des fermes régionales engagées en agroécologie à l'horizon 2025, soit près de 5 900 exploitations.

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES EXPLOITATIONS : L'EXEMPLE DES FERMES LAITIÈRES BAS CARBONE

La Région soutient activement la transition climatique des exploitations d'élevage à travers le programme **Fermes laitières bas carbone**.

Entre 2020 et 2025, **13 structures** ont bénéficié de **1,5 million d'euros de soutien sur six ans**, afin d'accompagner l'évolution des pratiques : amélioration de l'autonomie alimentaire, réduction des émissions de gaz à effet de serre, optimisation des systèmes fourragers et meilleure valorisation économique de la production.

INNOVER COLLECTIVEMENT POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES AGRICOLES

L'agroécologie repose aussi sur l'innovation et la coopération entre agriculteurs, chercheurs et acteurs économiques. Dans ce cadre, la Région a soutenu **18 projets de coopération** relevant de l'agroécologie via le **Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) 2020-2025**, pour un montant total de **955 000 euros**. Ces projets portent notamment sur l'adaptation des systèmes de culture, la réduction des intrants et l'expérimentation de solutions innovantes, avec des enveloppes allant de **750 000 à 2,6 millions d'euros** selon les appels à projets.



RÉGÉNÉRER LES SOLS ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

La Région Hauts-de-France agit également en faveur de l'agriculture de régénération des sols et de la préservation de la biodiversité.



Elle soutient notamment l'association **APAD** à hauteur de **50 000 euros** et mène un travail partenarial avec des acteurs spécialisés tels qu'Earthworm ou PADV.

- L'**Earthworm Foundation** est une **fondation internationale à but non lucratif** qui œuvre pour la transformation durable des chaînes de valeur agricoles et alimentaires. Elle se positionne comme un **catalyseur multi-acteurs** réunissant agriculteurs, entreprises, coopératives et partenaires techniques pour accélérer l'adoption de pratiques agroécologiques, notamment autour de la **régénération des sols**.
- **Pour une Agriculture du Vivant (PADV)** est un **mouvement associatif français créé en 2018** qui fédère agriculteurs, coopératives, industriels, distributeurs et autres acteurs de la chaîne alimentaire autour de la transition agroécologique. Son objectif est de **changer d'échelle la transition agroécologique et la régénération des sols** en réunissant tous les acteurs du territoire dans des **coalitions publiques-privées** et des dynamiques collectives.

Parallèlement, plusieurs programmes régionaux visent à préserver et valoriser la diversité agricole : biodiversité, bocages, élevage et diversité cultivée (AAAT, Réseau Haies Hauts-de-France, Paysages et biodiversité, Initiatives Paysannes).

En 2025, cette dynamique s'est illustrée par une mobilisation forte en faveur des haies, portée par la Région et animée par le **Réseau Haies Hauts-de-France**, avec notamment un événement à destination des intercommunalités réunissant près de **90 participants**.



APPROVISIONNEMENT LOCAL & CIRCUITS COURTS



APPROLOCAL : UNE STRATÉGIE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE SOUTIEN DIRECT AUX AGRICULTEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

L'approvisionnement local repose sur un principe simple : **produire, transformer, distribuer et consommer en région**. Cette approche renforce l'économie locale, favorise des circuits courts et garantit aux consommateurs des produits frais et de qualité.

Les objectifs de la Région :

- Créer des liens solides entre producteurs et industriels de l'agroalimentaire pour structurer les filières locales.
- Encourager les distributeurs à accorder plus d'espace aux produits régionaux dans leurs rayons.
- Sensibiliser et inciter les familles à consommer davantage de produits locaux.
- Renforcer l'approvisionnement local en restauration collective (démarche EGALIM local).
- Accompagner les exploitants agricoles pour leur permettre d'accéder à ces nouveaux débouchés et de s'adapter aux attentes des consommateurs.

En soutenant ces initiatives, la Région Hauts-de-France affirme son engagement en faveur d'une agriculture locale, durable et créatrice de valeur pour tout le territoire.

Dans un contexte de tensions sur les marchés agricoles, de hausse des coûts de production et d'enjeux majeurs de souveraineté alimentaire, la Région Hauts-de-France assume pleinement son rôle de **commande publique responsable et structurante**.



Des résultats concrets dans les lycées, au bénéfice direct des producteurs régionaux

La Région accompagne activement les lycées dans l'évolution de leurs pratiques d'achat afin d'augmenter significativement la part de produits issus des circuits courts et de proximité. Cet accompagnement repose sur une stratégie régionale de marchés de denrées alimentaires, adossée à un travail de sourcing fin mené par la cellule d'appui régionale, en lien direct avec les producteurs.

Les résultats sont tangibles : la dernière consultation régionale dédiée aux viandes prévoit ainsi **71 % du chiffre d'affaires fléché vers les éleveurs des Hauts-de-France**, garantissant des débouchés locaux, stables et pérennes. En complément, la Région renforce le recours aux marchés de gré à gré locaux, afin de lever les freins administratifs et permettre aux établissements de s'approvisionner au plus près de leurs territoires.

Par cette politique volontariste, la Région Hauts-de-France fait de ses lycées de véritables acteurs de la **relocalisation alimentaire**, au service des agriculteurs, de la qualité des repas servis aux jeunes et de la résilience alimentaire du territoire.

ICI, JE MANGE LOCAL : SENSIBILISATION & DÉPLOIEMENT

Un engagement régional concret au service des producteurs et des jeunes

Avec la charte « **Ici, je mange local** », la Région Hauts-de-France fait le choix d'une restauration collective qui a du sens : une alimentation de qualité pour les jeunes, un soutien direct aux agriculteurs et producteurs régionaux, et un ancrage territorial fort de la commande publique.

Lancé en 2016, ce dispositif incarne l'engagement durable de la Région en faveur des filières locales, de la juste valorisation du travail agricole et de la qualité nutritionnelle des repas servis dans les lycées et autres établissements de restauration collective

Un label pour encourager les produits locaux dans les cantines

Le label « **Ici, je mange local** » valorise les établissements engagés dans l'introduction de produits locaux dans leurs menus. Il concerne majoritairement les cantines des écoles, collèges et lycées, les cuisines centrales, mais aussi d'autres établissements comme les EHPAD.

Il repose sur une logique progressive, traduite par quatre niveaux de labellisation, selon la part de denrées locales dans les approvisionnements :

- **Starter** : en dessous de 20 % de produits locaux ;
- **1 étoile** : au moins 20 % de produits locaux ;
- **2 étoiles** : au moins 40 % de produits locaux ;
- **3 étoiles** : au moins 60 % de produits locaux.



Une distinction "Bio" peut également être attribuée aux établissements atteignant 20 % de produits bio locaux dans leurs approvisionnements.

La Région a débuté en 2017 avec : 14 établissements engagés, 1 étoile décernée, un taux d'approvisionnement local de 15%.



En 2025 : 118 lycée engagés, 54 lycées ayant reçu 1 étoile, 10 lycées ayant reçu 2 étoiles, 4 lycées ayant reçu 3 étoiles (le lycée Arthur Rimbaud à Ribécourt a atteint cette année 75 % de produits locaux dont 40 % bio) et un taux d'approvisionnement local de 24,4 %.

Un déploiement concret et mesurable sur l'ensemble du territoire

La dynamique de déploiement du label est illustrée par la cérémonie de remise des **Trophées Ici Je Mange Local 2026**, organisée le 21 janvier 2026 à la Cité de l'Agriculture à Saint-Laurent-Blangy.

111 établissements ont été labellisés à cette occasion dans l'ensemble des départements des Hauts-de-France, témoignant de l'engagement croissant des acteurs de la restauration collective en faveur des produits régionaux.

Ces trophées récompensent des démarches concrètes contribuant :

- **Au renforcement de l'approvisionnement local,**
- **Au soutien direct aux agriculteurs régionaux,**
- **Et à la sensibilisation des convives, notamment des jeunes, à l'origine des produits et à une alimentation plus durable.**
- **Elles constituent un levier éducatif et territorial fort.**

Au-delà des volumes d'achat, « Ici, je mange local » joue un rôle essentiel de sensibilisation. En valorisant les produits locaux dans les cantines, le dispositif participe à :

- **Reconnecter** les jeunes générations à l'agriculture régionale ;
- **Promouvoir** une alimentation de qualité, responsable et ancrée dans le territoire ;
- **Encourager** les collectivités à structurer des filières locales pérennes.

À travers ce dispositif, la Région Hauts-de-France affirme une conviction forte : **l'approvisionnement local est à la fois un enjeu agricole, éducatif, économique et territorial, pleinement cohérent avec son engagement de long terme en faveur de l'agriculture régionale.**



**118 lycées engagés dans la démarche régionale Ici Je Mange Local en 2024-2025
1^{er} levier régional de souveraineté alimentaire pour la restauration collective des lycées**

71 % du chiffre d'affaires de la dernière consultation régionale « Viandes » fléché vers les éleveurs des Hauts-de-France



ACTUALITÉS AGRICOLES : LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉFENDRE SES FILIÈRES

Dans un contexte marqué par les crises sanitaires, climatiques et économiques, l'agriculture des Hauts-de-France se trouve à un tournant décisif. Face aux incertitudes et aux tensions internationales, la Région réaffirme un cap clair : défendre ses agriculteurs, préserver ses filières stratégiques et garantir la souveraineté alimentaire.

SOUTENIR, VALORISER, PRÉSERVER : L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE POUR SES FILIÈRES

Un cap clair pour l'agriculture des Hauts-de-France

L'agriculture des Hauts-de-France traverse une période décisive. Dans ce contexte, la Région assume pleinement son rôle : **accompagner les agriculteurs, investir dans les filières, intervenir en temps de crise et défendre politiquement l'agriculture régionale.**

Ce cap est clair et constant :

- défendre les agriculteurs,
- préserver les filières stratégiques,
- garantir la souveraineté alimentaire

La Région Hauts-de-France continuera à être au rendez-vous.

Accord MERCOSUR : la Région Hauts-de-France dit non

À l'heure où l'agriculture française traverse un moment charnière, la Région Hauts-de-France réaffirme clairement son opposition à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR, tel qu'il est négocié aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, les signaux sont au rouge : dégradation continue de la balance commerciale agricole, pression croissante sur les exploitations liées à la hausse des coûts, à l'empilement des normes et à une concurrence internationale déloyale. **Nous sommes à un moment charnière pour l'agriculture française. Les réponses apportées restent insuffisantes, fragmentées, parfois déconnectées du terrain.**

Dans ce contexte de fragilisation, ouvrir les marchés européens à des produits ne respectant ni nos normes sanitaires, ni nos exigences environnementales et sociales constitue une mise en concurrence profondément déséquilibrée, incompatible avec la souveraineté alimentaire et les engagements climatiques européens.



Défendre l'agriculture française ne signifie pas se fermer au monde, mais refuser une naïveté commerciale qui sacrifie nos producteurs.

La Région demande à l'État de changer de méthode et de rythme : mettre fin aux surtranspositions, engager de véritables mesures de simplification et de soutien au revenu, et offrir une perspective claire à celles et ceux qui veulent produire, transmettre et investir.

Elle assume également ses responsabilités concrètes : dans les lycées régionaux, aucune viande issue des pays du MERCOSUR ne sera servie. Un choix cohérent, pragmatique et fidèle aux agriculteurs.

Sans décisions fortes aujourd'hui, c'est notre agriculture qui s'effondre demain et la Région Hauts-de-France refuse de s'y résigner.

La Région Hauts-de-France maintient fermement son opposition à l'accord MERCOSUR en l'état.

Une accumulation de crises : la Région en première ligne

Dans les Hauts-de-France comme ailleurs, les agriculteurs ne font plus face à une crise ponctuelle, mais à une succession de chocs d'une ampleur inédite. Crises sanitaires, aléas climatiques extrêmes, tensions économiques : les exploitations sont mises à l'épreuve, année après année.

Face à la Fièvre Catarrhale Ovine, la Région Hauts-de-France a immédiatement été au rendez-vous, en mobilisant **7,6 millions d'euros de fonds européens FEADER**, complétés par des **aides régionales spécifiques**, pour accompagner les éleveurs et sécuriser les filières. Confrontés depuis l'été 2024 à la fièvre catarrhale ovine (FCO3), les éleveurs bovins ont pu compter sur la mobilisation immédiate de la Région Hauts-de-France. Grâce au dispositif européen **M23 Restore**, des aides FEADER forfaitaires ont été activées pour accompagner les exploitations impactées. Un dispositif complémentaire à la M23 restore a également été mis en place : Au total, **311 K€** auxquels s'ajoutent les **7,6 M€** d'euros de FEADER ont été versés aux **342 éleveurs** les plus impactés par la FCO3

Lorsque les inondations ont frappé le territoire en 2023, la Région a débloqué **1 million d'euros d'aides d'urgence**. Elle était déjà intervenue lors des sécheresses de 2018 et 2020, avec **2,3 millions d'euros mobilisés pour 934 éleveurs**, ainsi qu'à la suite de tempêtes ayant lourdement touché les maraîchers. Depuis 2016, **ce sont plus de 11 millions d'euros d'aides d'urgence qui ont été versés à près de 4 750 bénéficiaires**.

Très souvent, la Région Hauts-de-France est intervenue en première ligne, parfois en substitution de l'État, pour éviter l'effondrement économique de filières entières et maintenir une agriculture vivante sur l'ensemble du territoire.



Défendre la PAC, défendre les agriculteurs

La future Politique Agricole Commune constitue un moment décisif pour l'agriculture européenne et pour les territoires agricoles comme les Hauts-de-France.



Les orientations actuellement envisagées fragilisent les revenus agricoles, accentuent la concurrence entre territoires et affaiblissent la cohérence du projet européen. Pour la Région Hauts-de-France, la PAC ne peut pas devenir une variable d'ajustement budgétaire.



Elle doit rester une **politique agricole forte, véritablement commune**, garantissant un revenu digne aux agriculteurs et soutenant la souveraineté alimentaire, la transition écologique et l'équilibre des territoires ruraux.





AGROALIMENTAIRE & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le secteur agroalimentaire est un moteur essentiel de l'économie des Hauts-de-France, avec plus de 800 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Il représente une filière clé qui emploie 45 000 personnes et génère un chiffre d'affaires annuel de 10 milliards d'euros.

Les Hauts-de-France sont la première région productrice de pommes de terre, de blé, de légumes d'industrie, d'alimentation animale et de betterave sucrière.

L'AGROALIMENTAIRE : UN PILIER STRATÉGIQUE DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Dans un contexte national marqué par une **dégradation du commerce extérieur agroalimentaire**, la filière agroalimentaire occupe une place plus que jamais stratégique.

En 2024, la balance commerciale agroalimentaire française reste excédentaire, mais cet excédent est tombé à **environ 5 milliards d'euros**, son **niveau le plus bas depuis 1980**. Cette évolution s'explique par une progression plus rapide des importations que des exportations, notamment sur les produits transformés, tandis que certains postes historiquement moteurs connaissent un ralentissement.

La situation demeure fragile, avec plusieurs mois déficitaires ou proches de l'équilibre, traduisant une **perte de compétitivité à l'international** et un risque d'inversion durable du solde si les tendances se poursuivent.

Dans ce contexte, les **Hauts-de-France disposent d'atouts structurels solides**. Première région agricole de France, le territoire s'appuie sur une agriculture fortement ancrée dans les grandes cultures et sur un **tissu agroalimentaire dense et performant**, facteur clé de production, de transformation et d'exportation.



L'agroalimentaire en Hauts-de-France, c'est :
800 établissements
45 000 salariés
10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 37 % réalisés à l'export

Cette capacité industrielle et exportatrice demeure un pilier du commerce extérieur régional, tout en étant soumise, comme au niveau national, aux pressions macroéconomiques et à l'intensification de la concurrence internationale.

Face à ces enjeux, la Région Hauts-de-France fait de l'agroalimentaire un **axe prioritaire de son développement économique**, en accompagnant les entreprises à chaque étape : compétitivité, transitions, investissement, innovation et ouverture à l'international.

UN ENGAGEMENT FORT DE LA RÉGION

Consciente de ces enjeux, la Région Hauts-de-France se mobilise activement pour soutenir les acteurs de l'agroalimentaire. Elle accompagne les entreprises pour stimuler l'investissement, sécuriser l'approvisionnement et renforcer la compétitivité du secteur, afin de garantir son développement durable et sa résilience face aux défis futurs.

LE HUB AGRO HAUTS-DE-FRANCE : UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES

À travers le Hub Agro Hauts-de-France, la Région accompagne les entreprises du secteur en leur apportant des réponses concrètes aux défis qu'elles rencontrent.

En collaboration avec ses partenaires, le Hub agit pour :

- Construire une filière agroalimentaire plus responsable et résiliente ;
- Favoriser une alimentation saine et durable ;
- Soutenir l'innovation et le développement des entreprises locales.

Grâce à ces initiatives, les Hauts-de-France se positionnent comme un territoire moteur dans la transition vers un agroalimentaire durable et compétitif.

La plateforme dédiée à l'agroalimentaire : www.hubagro-hdf.fr



Faire des Hauts-de-France un territoire modèle de l'agroalimentaire durable

Pour renforcer la compétitivité des industries agroalimentaires, la Région s'appuie sur le Hub Agro Hauts-de-France, qu'elle soutient à hauteur de **1,2 million d'euros en 2025**.

Composé d'Agrosphères, ADRIANOR, Aquimer, du Comité de Promotion et d'Euralimentaire, le Hub Agro constitue **l'écosystème agroalimentaire le plus structuré des Hauts-de-France**. Il accompagne les entreprises dans leurs projets de développement, d'innovation et de transition, tout en contribuant à la structuration des filières et au dynamisme économique régional.

Le Hub Agro agit en faveur d'une alimentation saine et durable, en lien étroit avec les priorités régionales en matière de performance industrielle, de valorisation des productions et de transitions écologique et numérique.



L'ACTION RÉGIONALE POUR L'EXPORT : RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ À L'INTERNATIONAL

La Région Hauts-de-France accompagne les entreprises agroalimentaires dans leur développement à l'export, levier essentiel de diversification des débouchés et de création de valeur.

En partenariat avec la **Team France Export**, la Région soutient :

- Des **actions collectives**, telles que la participation à des salons professionnels internationaux, en lien avec la **CCI** ;
- Des **actions individuelles**, à travers un accompagnement dédié au développement de nouveaux marchés, en partenariat avec la **CMA**.

L'agroalimentaire constitue le **premier secteur accompagné à l'export : 25 % des entreprises soutenues dans ces dispositifs relèvent de l'agroalimentaire**, confirmant le rôle moteur de la filière dans la stratégie internationale régionale.



SOUTIEN DIRECT AUX ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE

Au-delà de l'export, la Région accompagne **les projets d'investissement et de transformation** des entreprises agroalimentaires, qu'ils concernent les transitions : énergétique, numérique ou l'économie circulaire.

En 2025, la Région mobilise 5 millions d'euros d'aides en faveur des industries agroalimentaires via ses dispositifs régionaux d'aide aux entreprises, afin de soutenir la modernisation des outils de production, l'innovation et l'adaptation aux nouveaux marchés.



PÊCHE & AQUACULTURE : UNE FILIÈRE D'AVENIR

Face aux défis des quotas et aux mutations climatiques, la Région se tient aux côtés de ses marins et de ses éleveurs, et refuse de subir : à travers son plan d'action 2023-2027, elle investit pour moderniser la flotte, innover dans l'aquaculture et garantir sa souveraineté alimentaire. Avec la marque Hissez Hauts, la Région porte désormais haut les couleurs de l'excellence de ses produits aquatiques, de la Baie de Somme à Boulogne-sur-Mer, en passant par les bassins de l'Authie, de la Seine ou de l'Escaut. Plus qu'un soutien, c'est un véritable cap de conquête qu'elle fixe pour une filière durable, attractive et fière de ses savoir-faire.

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ENGAGÉE AUPRÈS DE LA FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE

Avec le premier port de France et une filière piscicole de pointe, les Hauts-de-France sont le moteur de l'économie maritime nationale. Malgré un contexte international complexe et des quotas en baisse, la Région se mobilise pour protéger les emplois et la souveraineté alimentaire de son territoire. À travers des investissements concrets et un soutien constant aux professionnels, elle prépare une filière plus moderne, durable et compétitive.

Boulogne-sur-Mer : un leader européen face à des défis stratégiques

Premier port de pêche de France en tonnage et en valeur, Boulogne-sur-Mer demeure le cœur battant de l'économie halieutique nationale. En 2025, malgré une légère baisse de l'activité, la criée a fait preuve d'une résilience remarquable grâce à la stabilité de ressources comme l'encornet, le lieu noir et la sardine. Cette dernière enregistre d'ailleurs une hausse de 27 % de ses débarquements, devenant la première espèce en volume.

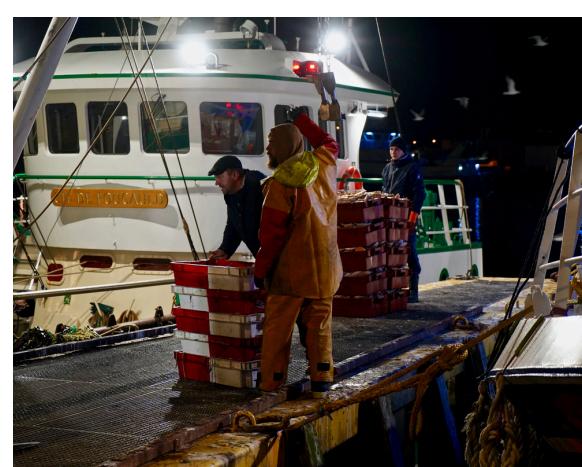
Quelques chiffres

210 kilomètres de façade maritime, une richesse halieutique remarquable ;

6 500 emplois au total (pêche, aquaculture et transformation), dont 5 000 à Capécure ;

Chaque année, 30 000 tonnes de produits de la mer sont débarquées, générant un chiffre d'affaire de plus de 80 millions d'euros ;

Un volume annuel de 380 000 tonnes de produits transformés.





Toutefois, l'année 2026 s'annonce comme un véritable défi pour les 102 navires de la flotte régionale (85 à Boulogne-sur-Mer, 11 à Dunkerque et 6 à Calais). Le manque à gagner lié à la baisse brutale des quotas de maquereau, espèce stratégique représentant jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires des chalutiers et coquillards, ne pourra être compensé par le seul prix de la sardine.

Au-delà de la capture, Boulogne-sur-Mer s'impose comme la première plateforme européenne de transformation des produits aquatiques. Avec plus de 140 entreprises, principalement des TPE et PME, Capécure, la zone industrielle du port de Boulogne sur Mer où se concentre plus de 140 entreprises, transforme chaque année 380 000 tonnes de produits aquatiques.

La pêche à pied et l'aquaculture : des piliers de souveraineté et d'excellence

Le dynamisme régional s'appuie également sur une filière de pêche à pied professionnelle d'une ampleur unique en France. La Baie de Somme abrite le premier gisement naturel de coques du pays. Cette pêcherie est la plus importante du territoire, tant par son poids économique que par ses effectifs, comptant 415 professionnels, dont une large majorité dédiée au ramassage des coques, des moules et de la salicorne.

En parallèle, les Hauts-de-France s'affirment comme un leader de la pisciculture. La région assure 26 % de la production française de truites grâce à 47 sites d'élevage en eau douce, se hissant ainsi au premier rang national ex-aequo (avec l'Aquitaine en terme de tonnage). Sur le littoral, le site Aquanord à Gravelines complète ce panorama en produisant à lui seul 50 % du bar et de la daurade de l'hexagone. Si les contraintes géographiques et maritimes (Brexit, courants forts, parcs éoliens) limitent les projets en pleine mer, la filière mise sur une intégration terrestre et littorale exemplaire pour garantir une production de qualité.

Structuration et innovation : vers une filière intégrée et durable

La Région accompagne la mutation de la filière en soutenant des outils structurants qui relient l'amont et l'aval. L'exemple de « Truite Service » est, à ce titre, emblématique : cette entreprise de transformation de truites qui a bénéficié d'un financement européen FEMPA pour effectuer son agrandissement et sa modernisation, permet aux 12 éleveurs de truites associés de répondre à la demande croissante du marché et de proposer une truite 100 % Hauts-de-France. Ce lien fort avec Boulogne-sur-Mer se renforcera encore d'ici fin 2026 avec l'éligibilité des productions piscicoles au passage en criée, une avancée majeure pour la commercialisation.

Enfin, la Région fait de la commande publique un levier de développement. La truite régionale, produit « Egalim-compatible », sain, local et accessible, est actuellement au cœur d'un travail des services régionaux pour être davantage présente dans les cantines scolaires.



HISSEZ HAUTS, LA NOUVELLE MARQUE POUR SOUTENIR LA PÊCHE

Dans un contexte marqué par de fortes turbulences, conséquences du Brexit, de l'envolée des prix de l'énergie et de l'inflation persistante, les acteurs de la filière avec le soutien de la Région Hauts-de-France, ont choisi de se mobiliser. Ils ont engagé une démarche ambitieuse de structuration et de valorisation à travers la création d'une marque collective au service de l'attractivité, de la compétitivité et de l'identité des produits aquatiques du territoire : Hissez Hauts.

Les objectifs stratégiques de la marque

À travers cette nouvelle marque s'affirme une vision stratégique et ambitieuse pour la filière : une filière d'excellence, résiliente, durable et créatrice de valeur sur l'ensemble du territoire régional.

Cette nouvelle marque entend mettre en lumière la richesse des savoir-faire régionaux, la qualité des produits locaux et les engagements durables de toute la filière. Elle associe valorisation des traditions, promotion de la fraîcheur et de la proximité, attractivité des métiers et innovation au service d'une économie durable.

Ce projet n'est pas seulement une marque : c'est un outil stratégique au service d'un projet collectif de transformation et de rayonnement de la filière aquatique régionale.



Le Salon International de l'Agriculture 2026 sera l'occasion de présenter les premiers produits labellisés « Hissez Hauts », afin de mettre en lumière les premières entreprises qui se sont engagées dans la marque.

Découvrez-les le mardi 24 février sur le stand pêche de la Région Hauts-de-France, de 9h30 à 10h30.





La mobilisation des **premiers adhérents** témoigne de la volonté des acteurs de la filière aquatique des Hauts-de-France de s'engager collectivement dans une **démarche qui va dans le bon sens**, malgré les nombreux défis auxquels la filière doit aujourd'hui faire face, afin de maintenir l'**excellence et la reconnaissance de ses produits**.



Portée par la volonté collective de valoriser la pêche et l'aquaculture locale, la **marque fédère aujourd'hui une diversité d'acteurs engagés autour d'un même objectif** : mieux identifier, promouvoir et soutenir les produits issus de nos côtes et de nos élevages.

Depuis son lancement la marque Hissez Hauts poursuit sa montée en puissance au sein de la filière halieutique régionale et, à ce jour, **24 entreprises et 8 partenaires ont officiellement rejoint la marque**.

Les espèces éligibles, à ce jour au nombre de 14, inscrites aux cahiers des charges sont les suivantes : le lieu noir, le merlan, le hareng, la truite, la coquille saint jacques, la moule, le bar, la daurade, la sardine, le bulot, homard, tourteau, la salicorne, et le saumon de fontaine.

Par ailleurs, plus de **50 navires sont aujourd'hui référencés au sein de la démarche via le FROM Nord (23) et la Coopérative Maritime (31)**, illustrant l'implication croissante de la flotte régionale.

La dynamique rassemble aussi bien :

- Des **armements** tel que Euronor, et l'armement boulonnais ;
- Des **mareyeurs** (dont Dolleans et Uni Marée) ;
- Des **producteurs et organisations de producteurs** ;
- Des syndicats et comités **représentant de la filière** comme le comité régional des pêches, de la conchyliculture, le Syndicat des pisciculteurs, des mareyeurs, des Saleurs-Sarisseurs, ou le port de Boulogne ;
- Des **entreprises de transformation** majeures comme Marcel Baey et Mowi ou **d'aquaculture** comme Aquanord, et 11 piscicultures de truite ;
- Une poissonnerie : Chez Sandrine ;
- Un distributeur : Le Pavé Fermier.

Cette diversité renforce la représentativité de la marque et son ancrage dans l'ensemble de la filière.





Une marque ancrée dans un esprit collectif

La création d'une marque collective répond à une double ambition : **offrir un repère de confiance** pour les consommateurs, et **fédérer les entreprises** de la filière autour d'un projet identitaire porteur de sens et de valeur.

Au-delà de l'aspect économique, la marque porte un projet plus global, à la fois culturel et structurant. Elle participe à **l'affirmation de l'identité aquatique des Hauts-de-France**, renforce le lien entre territoire et alimentation, et valorise le travail des professionnels engagés pour une pêche et une aquaculture durables, au service d'une alimentation de qualité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette initiative collective, reflet d'une filière unie autour de valeurs partagées et d'une ambition commune.

L'année à venir s'annonce structurante : élargissement du réseau, déploiement renforcé sur les points de vente, multiplication des débarques sous marque et nouvelles opérations de valorisation.

UN PLAN D'ACTIONS POUR VALORISER LA FILIÈRE

Face aux mutations climatiques et au défi du renouvellement des générations, la Région Hauts-de-France déploie une feuille de route ambitieuse. En 2023, un plan d'action régional pour la filière aquatique a été mis en place pour la période 2023-2027. La Région réaffirme son rôle de partenaire de premier plan en transformant ces orientations stratégiques en réalisations concrètes sur l'ensemble du littoral.

Elaboré en concertation avec la filière lors des Etats Régionaux en 2022 à Boulogne-sur-Mer, il permet de faire ressortir trois grandes priorités pour la filière aquatique dans son ensemble.

→ Mieux valoriser les produits aquatiques

La valorisation des produits locaux est le premier levier de rentabilité pour nos pêcheurs et transformateurs. La Région muscle son dispositif pour accroître la valeur ajoutée sur le territoire à travers :

Une identité forte : Déploiement d'une stratégie de marque et de labellisation pour garantir la traçabilité et l'origine des produits.

Des débouchés de proximité : Accélération de l'intégration des produits de la mer dans la restauration collective régionale (lycées, institutions).

La promotion des savoir-faire : Campagnes de communication ciblées pour mettre en lumière l'excellence du travail des femmes et des hommes de la filière.



→ L'innovation comme moteur de la transition énergétique et de la préservation des ressources

Pour maintenir sa compétitivité dans un contexte de transition écologique, la filière doit inventer les modèles de demain.

La Région soutient activement la recherche de solutions de rupture, tant pour décarboner la flotte de pêche que pour optimiser l'usage de la ressource. À travers le FEAMPA, des projets concrets émergent pour tester des propulsions alternatives et valoriser les coproduits de la pêche en nouvelles matières premières. Cette dynamique d'innovation s'étend également à la diversification des activités littorales, avec un accompagnement spécifique pour l'aquaponie et l'algoculture, comme en témoigne le projet pilote de culture de macro-algues porté par le CRPMEM (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins).

→ Renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers

Les métiers aquatiques souffrent d'une image négative et pâtissent parfois d'une image peu valorisante auprès des jeunes. Face à ce défi, la Région déploie des actions ciblées pour briser les clichés et révéler la réalité de métiers modernes, technologiques et essentiels à notre souveraineté alimentaire. En soutenant les opérations de sensibilisation auprès des jeunes et des publics éloignés de l'emploi, qui seront menées en collaboration avec les structures compétentes comme le Campus des métiers et des qualifications AVCPA (approvisionnement valorisation commercialisation des produits aquatiques), l'institution régionale va à la rencontre des talents de demain pour faciliter l'accès à la formation et l'installation des nouveaux arrivants. L'objectif est clair : sécuriser les parcours professionnels pour garantir la pérennité des entreprises et le dynamisme de nos ports.





ACTUALITÉS : PÊCHE ET PRODUITS DE LA MER : LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE DÉFEND SES MARINS, SES ENTREPRISES ET SES TERRITOIRES

Dans un contexte de fortes tensions économiques et géopolitiques, la filière pêche des Hauts-de-France fait face à des défis majeurs : réforme de la Politique Commune de la Pêche, baisse des quotas, conséquences du Brexit et incertitudes budgétaires européennes. Premier territoire halieutique français, la Région se mobilise pour défendre ses marins, ses entreprises et l'ensemble de l'économie littorale.

AVENIR DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE : LES HAUTS-DE-FRANCE PORTENT UNE AMBITION FORTE POUR LA NOUVELLE POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

Le 18 septembre dernier, lors des Assises de la Pêche et des Produits de la Mer à Boulogne-sur-Mer, était présenté le Livre blanc de la **Politique Commune de la Pêche (PCP)**, co-construit entre Régions de France. La Région Hauts-de-France s'associe pleinement à ce livre blanc, un document stratégique qui appelle à une réforme ambitieuse de la PCP afin de renforcer la souveraineté alimentaire européenne et de garantir l'avenir de la filière halieutique.

Alors qu'un Conseil européen « Agriculture et pêche » a eu lieu les 11 et 12 décembre derniers à Bruxelles portant notamment sur les quotas de pêche, la Région Hauts-de-France, premier territoire halieutique français par ses ports, ses emplois et son dynamisme industriel, et en première ligne sur ces sujets, réaffirme sa volonté de défendre une filière durable, économiquement viable et tournée vers l'avenir.

UN NOUVEAU CAP POUR LA PÊCHE EUROPÉENNE : SORTIR DU STATU QUO

La Politique Commune de la Pêche (PCP) actuelle ne répond plus aux réalités économiques et sociales de la filière. Entre Brexit, baisse drastique des quotas (-70 % pour le maquereau) et enjeux de décarbonation, la Région Hauts-de-France appelle à une réforme post-2027 ambitieuse pour garantir notre souveraineté alimentaire.

Dans les Hauts-de-France, la pêche et la transformation représentent des milliers d'emplois. Face aux défis géopolitiques et climatiques, le statu quo n'est plus une option : la pêche doit redevenir le cœur d'une stratégie européenne durable et productive.



→ Mettre fin au non-sens des rejets en mer

L'obligation de débarquement (article 15) génère des pratiques de rejet inefficaces. La Région soutient les propositions du CRPMEM :

- Valoriser et rémunérer ces captures.
- Instaurer des arrêts temporaires compensés pour réduire la pression sur la ressource sans sacrifier la rentabilité des entreprises.

→ Adapter la pesée à la réalité du terrain

Pour la flotte régionale pratiquant la congélation à bord, l'obligation de pesée à la débarque impose un cycle décongélation/recongélation aberrant. La Région demande une **adaptation réglementaire** pour préserver la qualité des produits et la compétitivité des armements.

→ Moderniser et décarboner la flotte

Le « retrofit » étant souvent impossible, le renouvellement de la flotte est une nécessité absolue pour la sécurité et la transition énergétique. L'Europe doit créer un dispositif dédié au **financement de navires neufs**.

→ Repenser la notion de jauge

Les technologies propres (hydrogène, batteries, hybride) occupent plus d'espace. Actuellement, augmenter la jauge est perçu comme une hausse de l'effort de pêche. La Région demande de distinguer « jauge de pêche » et « jauge de propulsion » pour permettre l'intégration de ces énergies sans impacter les droits de pêche.

→ Stabilité et visibilité pour les entreprises

L'instabilité des quotas annuels nuit aux investissements. La Région défend :

- La pluriannualité des quotas pour sécuriser l'activité sur le long terme.
- Le maintien ferme des droits de pêche dans les eaux britanniques.

Une alerte sur les moyens financiers

La Région s'inquiète du projet de la Commission européenne de diviser par trois les crédits dédiés à la pêche (passant de 6 à 2 milliards d'euros pour 2028-2034) au sein d'un fonds centralisé.

Il est contradictoire d'exiger une décarbonation historique tout en sabrant les aides financières. La pêche européenne a besoin d'un fonds fort et lisible. Sans moyens à la hauteur des enjeux, c'est tout notre tissu économique littoral et notre modèle de souveraineté qui sont menacés.

La Région Hauts-de-France reste mobilisée pour une PCP **ambitieuse, réaliste et juste**.



CRISE DU MAQUEREAU : LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE MOBILISÉE POUR LA SOUVERAINETÉ DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE

Le rapport 2025 du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) a établi deux trajectoires distinctes pour la gestion du maquereau : une baisse drastique des captures de 70 % ou une réduction de 48 %. Pour la Région Hauts-de-France, cette seconde option constitue la seule voie de passage crédible, permettant de concilier impératif écologique et viabilité économique des territoires.

Un enjeu stratégique pour le bassin boulonnais

L'application provisoire d'une baisse de 70 % lors des récentes négociations européennes fait peser une menace directe sur le premier port de pêche de France.

- **Impact économique** : Avec un poids moyen de 30 % dans le chiffre d'affaires des navires, le maquereau est un pilier de la rentabilité. Sa raréfaction brutale fragilise l'ensemble de l'écosystème de Capécure, du mareyage à la logistique en passant par la transformation.
- **Souveraineté alimentaire** : L'affaiblissement de la production régionale engendre une dépendance accrue envers des pays tiers (Norvège, îles Féroé). Cette situation contraint les transformateurs locaux à importer de la matière première à des coûts élevés, au détriment de l'autonomie alimentaire française.

Pour une diplomatie de la pêche réaliste et équitable

La signature d'un accord pluriannuel entre la Norvège, les îles Féroé et le Royaume-Uni, en l'absence de l'Union européenne, place la filière française dans une impasse concurrentielle :

- **L'exigence du scénario à - 48 %** : L'alignement de l'Europe sur ce scénario est indispensable pour rétablir une concurrence loyale avec les pays nordiques, qui appliquent déjà ces paramètres.
- **La nécessité d'une gestion pluriannuelle** : Seule une visibilité sur plusieurs années permettra aux armements de sécuriser leurs investissements et de stabiliser les approvisionnements de la filière transformation.

L'engagement de la Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France refuse de voir ce secteur d'excellence devenir la variable d'ajustement. Elle se positionne comme un bouclier et un accélérateur de solutions :

- **Soutien à la modernisation** : La Région confirme son soutien aux acteurs de la pêche et de la transformation. Ce programme d'accompagnement vise à favoriser les investissements stratégiques, l'adaptation des outils de production et une meilleure valorisation des captures.

En plaçant la science au service d'une gestion durable plutôt que d'en faire un instrument de rupture, la Région Hauts-de-France réaffirme son ambition : garantir l'avenir d'une filière pêche performante et durable.



BIOÉCONOMIE & TRANSITIONS



La bioéconomie, ou économie du vivant, englobe toutes les activités de production et de transformation de la biomasse (agricole, forestière, aquacole) pour des usages alimentaires, biosourcés ou énergétiques. En s'inscrivant dans une économie verte, elle représente une opportunité majeure pour l'environnement, l'innovation et l'emploi.

LES HAUTS-DE-FRANCE, UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE POUR LA BIOÉCONOMIE

Dotés de plus de 3 millions d'hectares de terres agricoles, de 481 000 hectares de forêts et de 190 kilomètres de façade maritime, les Hauts-de-France disposent d'un socle de bioressources exceptionnel, favorable au développement d'une bioéconomie industrielle, durable et compétitive.

La Région s'appuie sur un écosystème structuré réunissant recherche, formation et entreprises, couvrant l'ensemble des chaînes de valeur, de la production de biomasse à la transformation industrielle.

Pionnière en la matière, la Région Hauts-de-France a adopté dès 2018 le premier Master Plan Bioéconomie régional en France, faisant de la bioéconomie un levier de transition écologique, de souveraineté industrielle et de création d'emplois non délocalisables, notamment en milieu rural.

PACTBIOECO 2025-2028 : UN CAP RENOUVELÉ POUR ACCÉLÉRER LA BIOÉCONOMIE RÉGIONALE

En décembre, la Région Hauts-de-France a adopté son plan d'actions pour la bioéconomie 2025-2028, le PACTBIOECO, réaffirmant son engagement en faveur d'un secteur d'avenir, en phase avec les spécificités et les atouts régionaux.

Dans la continuité des dynamiques engagées depuis 2018, ce plan vise à accélérer le développement économique et la création d'emplois autour des filières de valorisation de la biomasse, en renforçant les synergies entre agriculture, industrie, recherche, innovation et territoires.



Structuré autour de six axes, le PACTBIOECO entend soutenir les projets collaboratifs et l'investissement industriel, stimuler les filières biosourcées, structurer des filières d'avenir, notamment dans le bâtiment et la bioéconomie bleue, ancrer durablement les projets dans les territoires et renforcer le rayonnement européen des Hauts-de-France.

LES ASSISES RÉGIONALES DE LA BIOÉCONOMIE : METTRE EN LUMIÈRE DES FILIÈRES D'AVENIR

Temps fort de la dynamique régionale, les Assises régionales de la bioéconomie, organisées le 15 décembre 2025, ont mis en lumière plusieurs filières stratégiques et la capacité des Hauts-de-France à fédérer l'ensemble des acteurs autour de projets concrets alliant innovation, transition écologique et développement économique.

Parmi les filières à l'honneur figurent les légumineuses à graines, au cœur des enjeux de protéines végétales. Encore émergentes en région, elles offrent de fortes perspectives de diversification agricole et de souveraineté protéique.

En 2023, la Région a soutenu deux projets structurants : **FILOLEG**, porté par la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France (130 000 €), et **PROFIL**, coordonné par EXTRACTIS (337 000 €).

La filière chanvre, en plein essor, constitue une alternative résiliente face aux aléas climatiques et propose de nombreux débouchés, notamment dans l'alimentaire, le textile et le bâtiment.

En 2023, la Région a accompagné sa structuration par le financement de deux faucheuses à chanvre textile pour 231 850 €.

Enfin, la **filière forêt-bois** s'inscrit au cœur des enjeux de neutralité carbone et de construction bas carbone. Depuis 2016, la Région soutient le développement de produits bois d'essences régionales, accompagne près de 50 bâtiments démonstrateurs et appuie la structuration de la filière via le programme d'actions de FIBOIS Hauts-de-France.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DE L'INDUSTRIALISATION ET DE L'EMPLOI

Pour traduire ses orientations stratégiques en projets industriels concrets et en emplois durables, la Région Hauts-de-France s'appuie sur une dynamique collective structurée, associant innovation, recherche, transfert technologique et industrialisation.

L'objectif est d'accélérer le passage du projet à l'usine, de lever les verrous technologiques et économiques et d'accompagner les entreprises de la bioéconomie sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du champ aux produits finis.

C'est dans cette logique qu'a été lancé en 2022 le réseau **Ambition Bioéconomie Hauts-de-France**, piloté par **Bioeconomy For Change**. Il fédère des acteurs de référence pour accompagner la compétitivité et l'industrialisation des entreprises, attirer les investissements et renforcer le positionnement régional.



Le réseau propose une offre de services mutualisée couvrant la recherche, l'innovation, le financement, l'industrialisation et l'accès aux marchés, autour de thématiques clés telles que les protéines végétales, les matériaux biosourcés, la bioénergie, la chimie du végétal, les ingrédients innovants et la bioéconomie bleue.

Des premières actions concrètes sur le territoire

Plusieurs initiatives illustrent déjà cette dynamique régionale :

- **Le projet PROFIL, porté notamment par Extractis, Adrianor et Agro-Transfert, vise à développer la culture de légumineuses en Hauts-de-France en structurant la demande aval, avec à la clé le développement de produits alimentaires industriels à base de légumineuses régionales ;**
- **iTerra et Bioeconomy For Change ont engagé une démarche commune pour renforcer la création de start-up en bioéconomie, en mutualisant leurs méthodes d'identification, de sélection et d'accompagnement, en lien avec d'autres régions ;**
- **FRD-CODEM, en lien avec le CRITT Polymères et Fibres Hauts-de-France, renforce le développement de solutions biosourcées pour le secteur du bâtiment ;**
- **À travers ces actions concrètes et le déploiement du PACTBIOECO, la Région Hauts-de-France confirme sa volonté de faire de la bioéconomie un moteur de transitions, d'innovation industrielle et d'emplois durables, pleinement en cohérence avec les engagements présentés au Salon de l'Agriculture.**

Quelques chiffres

- **+ de 3 millions d'hectares de terres agricoles, socle majeur de la production de biomasse**
- **481 000 hectares de forêts, levier stratégique pour la filière forêt-bois et la construction bas carbone**
- **2018 : adoption du premier Master Plan Bioéconomie régional en France**
- **2025-2028 : déploiement du PACTBIOECO, le plan d'actions régional pour accélérer l'industrialisation de la bioéconomie**
- **Près de 50 bâtiments démonstrateurs accompagnés par la Région dans la filière forêt-bois**



PARTENAIRES



La Mer en direct !

Carrefour logistique entre l'Europe du nord et l'Europe du sud, la Région Hauts-de-France est la première région de pêche à pied professionnelle avec une production de coques, de moules et de végétaux marins. Elle dispose de plusieurs ports : Baie de Somme, Etaples, Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer : le 1er port de pêche de France et le 1er centre européen de transformation et de commercialisation des produits de la mer.

Chargés d'animer l'espace du stand de la Région Hauts-de-France, la filière produits de la mer sous la bannière « Boulogne-sur-mer, la mer en direct » et le CRPMEM Hauts-de-France valoriseront les savoir-faire de ses secteurs d'activité autour : d'un étal de poissons, crustacés, coquillages, céphalopodes, végétaux marins, d'exposition d'engins de pêche, de diffusion en boucle de vidéos des différents acteurs de la filière, de démonstrations de filetage, de dégustations et de recettes réalisées en direct avec des produits de pêche durable par des chefs des associations de la région* ... et dédiera à chaque jour une espèce et une activité locale.

Ainsi : le grondin perlon, la vive, les végétaux marins et la moule de pays, la gamme traiteur / le merlan / la plie / les algues, la seiche, les crevettes exotiques / la dorade / le bar / la truite et la moule d'élevage, la coquille Saint-Jacques, le lieu noir et le hareng seront sublimés en direct devant le visiteur par les chefs. Chaque recette sera accompagnée de produits de qualité de toute la région.

Durant les 9 jours, la consommation durable avec le programme Mr. Goodfish, les différents types et techniques de pêche embarquée seront présentés : fileyeurs, caseyeurs, chalutiers, coquillards, hauturiers. L'aquaculture, la pisciculture, la mytiliculture, la pêche à pied et ses 400 pêcheurs professionnels, les labels et marques : rouge, MSC, SIQO, Saveurs en Or, Terroirs Hauts-de-France et Hissez Hauts... les organisations de producteurs et leur fonctionnement, le mareyage, la gamme traiteur de produits de la mer, la logistique, la salaison maritime... n'auront plus de secret pour vous ! Lors de l'inauguration du stand régional par son Président Xavier Bertrand le mardi 25 février, le Président Olivier Leprêtre en profitera pour lancer la nouvelle identité visuelle du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Hauts-de-France.

HALL 7.3 – STAND B011 L'occasion de tout savoir sur la mer en Hauts-de-France !

* les Chefs en Nord, Les Disciples d'Escoffier, Baie de Somme/0 carbone, l'Académie Nationale de Cuisine...

CONTACTS :

CRPMEM Hauts-de-France – Julien YVART – Garde Juré du CRPMEM / gardepeche@copeche.org - 06.72.74.78.70

Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale - Valérie RIOUST - Animatrice « Boulogne-sur-mer, la mer en direct » / v.rioust@boulogne-developpement.com – 06.85.40.04.25

Communiqué de presse

Salon de l'agriculture
du 21 février au 1er mars 2026
Bienvenue à la ferme
HAUTS-DE-FRANCE



BIENVENUE À LA FERME HAUTS-DE-FRANCE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026

pour des moments hauts en partage, ici vous êtes les bienvenus

Du 21 février au 1er mars 2026, le réseau Bienvenue à la ferme Hauts-de-France donne rendez-vous au grand public au Salon International de l'Agriculture, à Paris, pour vivre des **expériences hautes en découvertes, en saveurs et en rencontres**.

Un parcours immersif pour découvrir la ferme autrement

Hall 7.3 – Allée A6

Grande nouveauté de cette édition 2026 :

Bienvenue à la ferme Hauts-de-France propose un **jeu immersif inédit**, conçu comme un véritable parcours d'exploration ludique et pédagogique.

Intitulé "**Le Coffre des Hauts-de-France**", ce grand jeu invite les visiteurs à résoudre quatre énigmes disséminées sur le stand pour tenter d'ouvrir un coffre géant.

Au fil du jeu, le public découvre les grandes thématiques du réseau :

- Produits de la ferme : vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs, drives fermiers
- Accueil à la ferme : hébergements, restauration, visites, activités pédagogiques et de loisirs

QR code animé faisant parler un agriculteur, message audio à décrypter, vidéo codée, jeu d'observation... Un parcours accessible à tous, pensé pour apprendre en s'amusant, au plus près de celles et ceux qui font vivre l'agriculture des Hauts-de-France.

Grand jeu concours

Au terme de leur parcours dans le "Coffre des Hauts-de-France", les visiteurs sont invités à prolonger l'expérience en participant au jeu-concours Bienvenue à la ferme.

Une fois les énigmes résolues, ils déposent leur bulletin de réponse dans le coffre pour tenter de remporter de beaux moments à vivre à la ferme : séjours en hébergement, visites de fermes ou encore pauses gourmandes autour de produits fermiers. Une façon conviviale et ludique de transformer le jeu en promesse d'évasion... et de donner envie de vivre, pour de vrai, des instants hauts en partage au cœur des fermes des Hauts-de-France.

Une offre de vente et haute en restauration...

Hall 7.3 – Allée B1 Parce que les Hauts-de-France riment aussi avec plaisirs gourmands, un second stand Bienvenue à la ferme accueille les visiteurs autour d'une **offre de vente et de restauration à emporter, 100 % fermière et locale**.

Au menu :

- des produits fermiers à déguster sur le pouce ou à emporter,
- une restauration haute en goût, généreuse et conviviale,
- des recettes qui mettent à l'honneur les savoir-faire agricoles régionaux.

Un espace pensé pour faire une pause haute en gourmandise, échanger avec les producteurs et repartir avec un peu des Hauts-de-France dans son panier.

Des agriculteurs au cœur du stand

Tout au long du salon, les stands Bienvenue à la ferme Hauts-de-France seront animés par des agriculteurs et agricultrices du réseau et accompagnées par les conseillères des Chambres d'Agriculture.

Un temps privilégié pour rencontrer celles et ceux qui :

- produisent,
- transforment,
- accueillent,
- et partagent leur métier avec passion.

En Hauts-de-France, pour des moments hauts en partage, ici vous êtes les bienvenus.

Contact presse

Anne HALGAND

a.halgard@hautsdefrance.chambagri.fr

06 43 65 60 74



A propos de Bienvenue à la ferme

Créé en 1988 par Chambres d'Agriculture France, le réseau Bienvenue à la ferme accompagne plus de 5200 agriculteurs-trices partout en France dont plus de 215 en Hauts-de-France. Pour faire ses courses, partager un moment convivial autour d'un bon repas, passer un séjour à la ferme et découvrir le travail agricole, "vous êtes les bienvenus". Grâce au réseau, les agriculteurs-trices partagent avec les visiteurs les valeurs qui leur sont chères : l'écoute, la découverte, l'authenticité, la qualité, la convivialité, l'attachement à leur territoire et la volonté de le faire vivre.



Communiqué de presse

Salon de l'agriculture
du 21 février au 1er mars 2026
Bienvenue à la ferme
HAUTS-DE-FRANCE



BIENVENUE À LA FERME HAUTS-DE-FRANCE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026

pour des moments hauts en partage, ici vous êtes les bienvenus

Du 21 février au 1er mars 2026, le réseau Bienvenue à la ferme Hauts-de-France donne rendez-vous au grand public au Salon International de l'Agriculture, à Paris, pour vivre des **expériences hautes en découvertes, en saveurs et en rencontres**.

Fermes qui animeront le parcours immersif pour découvrir la ferme autrement

Mathilde DEGRENDÉL - La Cueillette de Cappy 80

Mallaury RUBIO - Ferme des Logis 02

Amélie CAZIN - Ferme du Paillard 62

Marc MERLIN - La Maisonnnette 59

Fanny FAUVETTE - Les Biquettes de la Bruyère 02

Jean-François VILLAIRE - Producteur de Miel 02

Pierrick CAPELLE - La Ferme du plant d'endives 80

Anaïs DESPREAUX - Les fraises d'Anaïs - 80

Jérôme MAILLARD - Lieu Dieu - 80

Fermes qui offriront des lots pour le jeu concours "Le coffre des Hauts-de-France"

Mathilde DEGRENDÉL - La Cueillette de Cappy 80

Anne-Sophie DELORME - Les Canards de la Germaine 80

Marie-Annick et Jérôme MAILLARD - Lieu Dieu 80

Jean-François VILLAIRE - Producteur de Miel 02

Delphine MALEZIEUX - Ferme de Fontenille 02

Muriel MORBELLINI - Domaine de Richecourt 02

Famille BECK - Ferme Brasserie Hommelpap 59

Katia MIERSMAN - Ferme de Sorval 59

Fermes qui proposeront de la vente de produits et de la petite restauration... haute en saveurs

Louise BONNE - Ferme auberge du Pré Molaine 62

Camille DONTGEZ - SCEA du Haut des Vignes 62

Isabelle BISSON - Ferme de la Tuilerie 62

Bertrand COUSTENOUBLE - La ferme des Mottes 59

Emmy STRAGIER - EARL du Party Est 02

Delphine MALEZIEUX - Ferme de Fontenille 02

Matthieu LUCAS - La Ferme du Metz 60

Grégoire LELEU - FermOgoût 80

Retrouvez toutes les informations sur



<https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/hautsdefrance>



<https://www.facebook.com/bienvenuealafermeHautsdeFrance>

Salon international de l'agriculture
21 février au 1er mars 2026
Stand Bienvenue à la ferme
Hauts de France
Hall 7.3 Allées A6 & B1

Contact presse

Anne HALGAND

a.halgand@hautsdefrance.chambagri.fr

06 43 65 60 74



A propos de Bienvenue à la ferme

Créé en 1988 par Chambres d'Agriculture France, le réseau Bienvenue à la ferme accompagne plus de 5200 agriculteurs-trices partout en France dont plus de 215 en Hauts-de-France. Pour faire ses courses, partager un moment convivial autour d'un bon repas, passer un séjour à la ferme et découvrir le travail agricole, "vous êtes les bienvenus". Grâce au réseau, les agriculteurs-trices partagent avec les visiteurs les valeurs qui leur sont chères : l'écoute, la découverte, l'authenticité, la qualité, la convivialité, l'attachement à leur territoire et la volonté de le faire vivre.



Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics : organisme « consulaire » au même titre que les Chambres de commerce et d'industrie et les Chambres de métiers. Elles sont pilotées par des professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole, rural et forestier.

Elles ont deux missions :

- Représenter les intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités de par leur qualité d'organe consultatif.
- Intervenir et conseiller les acteurs du milieu rural, de fait de missions de Recherche et Développement, mais également d'accompagnement auprès des agriculteurs et des collectivités selon les compétences et moyens déployés par les Chambres d'agriculture en proximité.

En région Hauts-de-France, la Chambre régionale d'agriculture assure la mission de représentation et de définition des orientations politiques et stratégiques pour l'agriculture régionale. Elle coordonne également les missions et programmes d'Innovation, Recherche et Développement pour le compte des Chambres départementales.

Les Chambres départementales de l'Aisne, l'Oise et de la Somme, ainsi que la Chambre interdépartementale du Nord Pas-de-Calais interviennent auprès des agriculteurs, par la présence des conseillers en proximité, afin de conforter les exploitations agricoles et de contribuer au développement économique de l'agriculture en région Hauts-de-France.

Les principaux domaines d'intervention pour les Chambres d'agriculture en région Hauts-de-France sont :

- Innovation, Recherche et Développement, Expérimentation,
- Agronomie et Agro-écologie,
- Elevage et Filières animales,
- Agroéquipement et Numérique,
- Economie, Veille et Prospective,
- Filière courtes et Approvisionnement local,
- Agriculture biologique,
- Maraîchage et Petits fruits,
- Biomasse et Méthanisation,
- Environnement, Paysages et Biodiversité,
- Aménagement du territoire,
- Agritourisme et Marques régionales de produits locaux.

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France sont partenaires de la Région pour la représentation de l'agriculture sur l'espace Hauts-de-France au Salon de l'Agriculture 2026.

Contact : Anne Rinchart - a.rinchart@hautsdefance.chambagri.fr / 06 43 74 62 91

Terroirs Hauts-de-France

Reconnue par les consommateurs et les professionnels, la marque collective Terroirs Hauts-de-France s'inscrit dans la valorisation de la gastronomie régionale.

Propriété de la Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France, Terroirs Hauts-de-France est un véritable signal de reconnaissance de la qualité, du goût des produits ainsi que du savoir-faire des producteurs.

Depuis sa création en 1994 sous son nom originel, notre marque régionale poursuit un double objectif :

- ✓ Faire connaitre aux consommateurs ainsi qu'aux professionnels l'extraordinaire étendue des produits de notre Région Hauts-de-France
- ✓ Venir en appui aux producteurs, agriculteurs, artisans, PME dans leurs recherches d'approvisionnements ou de débouchés.

Qui peut adhérer et comment les produits sont-ils agréés ?

✓ Les agriculteurs, artisans et entreprises (quel que soit le lieu de situation de leur siège social) produisant ou transformant dans l'un des cinq départements des Hauts-de-France à partir du moment où ils mettent en œuvre un savoir-faire, un mode de production, une démarche environnementale ou des pratiques spécifiques et que les matières premières principales sont issues de la région,

✓ Les produits sont dégustés par un comité d'agrément indépendant constitué de représentants de la société civile : des consommateurs, des professionnels des métiers de bouche, des producteurs, des commerçants, des enseignants en restauration, des élus. Les produits doivent obtenir une moyenne minimum de 12/20 sur les critères globaux (aspect, emballage, présentation ...) et une note minimum de 12/20 en goût,

✓ Enfin, afin de garantir aux consommateurs le respect du cahier des charges par les producteurs des audits sont régulièrement réalisés par le cabinet Ocacia, structure de contrôle indépendante.

Aujourd'hui, la marque regroupe plus de 900 produits frais ou transformés issus de 117 producteurs dont 70 % sont des agriculteurs indépendants.

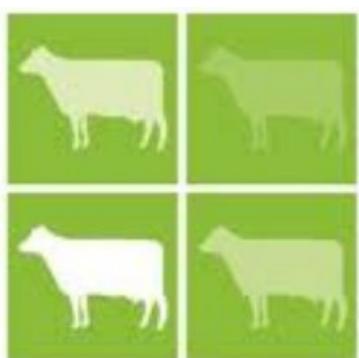
De très nombreux magasins à la ferme et épiceries fines proposent des produits agréés Terroirs Hauts-de-France ainsi que de la plupart des grandes et moyennes surfaces régionales.

Retrouvez tous les produits et producteurs agréés, consultez librement notre cahier des charges sur www.terroirshautsdefrance.com

La marque Terroirs Hauts-de-France se décline en fonction des spécificités des producteurs



Contact : Alain Bahuchet, chargé de missions 06 03 24 33 79 abahuchet@terroirshautsdefrance.com



Maison
de l'élevage
du **Nord**



INFORMATIONS PRATIQUES

- **ADRESSE**

Salon International de l'Agriculture
Paris Expo Porte de Versailles
1 place de la porte de Versailles
75015 Paris

- **HORAIRES**

De 9h à 19h tous les jours
Du 24 février au 3 mars 2026

- **OÙ RETROUVER LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE SUR LE SIA 2024 ?**

Hall 7.1
Stand R 016

- **CONTACTS PRESSE**

- **Peggy COLLETTE-EL HAMDI - Cheffe du service presse**
 - peggy.collette@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
- **Lucie MARCINIAK - Attachée de presse**
 - lucie.marciniak@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92
- **Tristan JOLY - Attaché de presse**
 - tristan.joly@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 60 / 06 73 18 92 25
- **Anne STIEVENART - Apprentie**
 - anne.stievenart@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 23 / 06 48 83 84 34